

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

27° : ALGER

35° : TAMANRASSET

p. 2

Vendredi 20 - Samedi 21 Septembre 2013 - 15/16 dhou al-qid'a 1434 - N° 382 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

Transport

TASSILI AIRLINES
va lancer
5 nouvelles lignes
internationales
d'ici début 2014



Page 5

RELANCE DU SECTEUR
INDUSTRIEL

**Convergence
Patronat-UGTA**

Page 7

F L N

Le SG du parti
appelle à la
réunification
des rangs

Page 6

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU MALI, M. IBRAHIM BOUBACAR KEÏTA PREND SES FONCTIONS **Le rôle de l'Algérie dans le retour à la stabilité au Mali reconnu**

Kamel Cherif

A l'inverse des cérémonies d'investiture des présidents d'autres pays, le président de la République Abdelaziz Bouteflika, a tenu à ce que ce soit le Premier ministre, Abdelmalek Sellal qui le représente aux festivités marquant le début du mandat du nouveau président malien, Ibrahim Boubacar Keïta.

Sellal s'est déplacé au Mali, accompagné du ministre des Affaires étrangères et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, ce qui dénote de l'importance qu'accorde l'Algérie à ce pays qui est, faut-il le rappeler, «cher au président Bouteflika», pour reprendre l'expression de l'ancien chef de la diplomatie algérienne, Mourad Medelci.

Page 4



M. Sellal représente
le Président
Bouteflika
à la cérémonie
d'investiture

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU L'A AFFIRMÉ JEUDI

BAB EL OUED
définitivement à l'abri
des inondations

Page 3



FORMATION D'UNE
MAIN-D'OEUVRE QUALIFIÉE
Habitat
Test clé
pour Nourreddine
Bedoui



SCIENCE et VIE

**CANCER
COLORECTAL**

Un dépistage
tous les 10 ans
pour réduire
le risque de 40%

Pages 12-13

SOCIÉTÉ

Tombola
organisée
par
DK NEWS
Un succès

Page 14

FOOTBALL

LIGUE 1 (5^e JOURNÉE)
Aujourd'hui à 17h45
au stade du 5-Juillet
USMA-MCA
Un derby sur fond
de revanche

p. 24

OUM EL-BOUAGHI

SUITE AUX
DERNIÈRES PLUIES
TORRENTIELLES

**D'importants
dégâts**
à F'kirina

Page 5



MÉTÉO

Régions Nord : 27° à Alger

Prédominance d'un temps généralement ensoleillé sur l'ensemble des régions nord excepté les régions de l'Est où on notera localement des passages nuageux. Les vents seront en général faibles à modérés (20/30 Km/h). La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 35° à Tamanrasset

Temps partiellement voilé en cours de journée. Les vents seront variables 20/30 km/h avec soulèvements de sable locaux.

Alger	max	27°	min	19°
Oran	max	31°	min	17°
Annaba	max	27°	min	18°
Béjaïa	max	28°	min	16°
Tamanrasset	max	35°	min	20°

DEMAIN
À 18H
À L'INSTITUT
FRANÇAIS
D'ALGER

**Vernissage
de l'exposition
de l'artiste
Salah Khaldi**

Le vernissage de l'exposition de l'artiste Salah Khaldi, aura lieu demain à 18h, à l'institut français de Guelma, autodidacte, simple, austère, il est aussi peu bavard que ses créations sont loquaces : jeu de couleurs, de surface, ses réalisations textiles sont en perpétuel mouvement.

La créativité est audacieuse, esthétique. Cet artiste-artisan offre de belles compositions construites sur l'improvisation qui mêle fil et tissu, et qui trouvent leur inspiration chez les artisans de l'Est algérien.

Cette exposition qui est aussi un coup d'œil au patrimoine immatériel de l'Algérie, se tiendra jusqu'au 22 octobre 2013.



**PÊCHE
4.000
apprentis formés
par l'EFTPA
d'El Kala**

Pas moins de 3.836 apprentis marins ont été formés, à ce jour, par l'Ecole de formation technique de la pêche (EFTPA) d'El Kala (El Tarf), a-t-on appris en marge de journées « portes ouvertes » sur les opportunités offertes par cet établissement.

Selon M. Nadir Touati, directeur de cet établissement, l'EFTPA a organisé depuis sa création en 1983, de nombreux stages de formation dans diverses filières (apprentis marins, électromécaniciens, auxiliaires machine, sécurité maritime) dans le but de « promouvoir ce secteur stratégique, moderniser l'outil de travail et former une main-d'œuvre qualifiée ».



Les rencontres d'affaires et de partenariat dans le bâtiment et les travaux publics « Bati-maghreb » se tiendront le 8 octobre prochain à Alger avec la participation de sept pays du Maghreb et d'Europe, ont indiqué dimanche dernier les organisateurs.

Des rencontres d'affaires (B to B) seront organisées entre opérateurs économiques du BTP représentant outre l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Libye, la France, l'Espagne et l'Italie, précise un communiqué d'Antares développement, organisateur de cette manifestation économique.

L'objectif des rencontres (B to B), souligne-t-on, est de mettre en contact les principaux opérateurs maghrébins et européens en vue de tisser des relations commerciales et techniques. Une exposition des principaux produits et solutions utilisés dans le domaine du bâtiment est aussi prévue lors de cette nouvelle édition, la deuxième après celle tenue en 2012 à Alger.

**CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS
Conférence du Pr Thomas Edward Levy, spécialiste américain en oncologie**

Le professeur Thomas Edward Levy, spécialiste américain en oncologie, sera l'invité ce matin à 10h30, du centre de presse de DK News. L'hôte du journal qui sera accompagné du président de la Société algérienne de nutrition et de médecine orthomoléculaire, le Dr Ilyes Baghli, animera à cette occasion une conférence débat qui portera sur le thème : « Une nouvelle approche médicale dans le traitement du cancer, à base de mégadoses de vitamine C ».



APN

**Séance
plénière lundi
consacrée à la
présentation
et l'adoption
de la liste
de ses députés**

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra lundi prochain une séance plénière consacrée à la présentation de la liste des députés de l'Assemblée pour son adoption, conformément aux dispositions de l'article 13 du règlement intérieur de l'Assemblée.

Après l'adoption de la liste, les députés procéderont directement à l'installation des 12 commissions permanentes et de leurs bureaux. La date de la tenue cette séance a été fixée lors de la réunion du bureau de l'APN, présidée jeudi par son président, M. Mohamed Larbi Ould Khelifa.

**HISTOIRE
55^e anniversaire
de la constitution
du GPRA**



Le ministère des Moudjahidines a organisé lundi au musée national du Moudjahid à Alger, une conférence à l'occasion du 55^e anniversaire de la création du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) le 19 septembre 1958.

Ont assisté à la conférence, le ministre des Moudjahidines, M. Mohamed Chérif Abbas, des moudjahidines, d'anciens ministres et des professeurs universitaires ainsi que des élèves officiers au commandement de la Gendarmerie nationale, à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) et à la Protection civile.

Dans une déclaration à la presse en marge des travaux de la conférence, le ministre des Moudjahidines, a indiqué que « la création du GPRA le 19 septembre 1958, constituait une grande victoire pour la révolution algérienne », qui s'ajoutait a-t-il dit « aux victoires qu'elle avait obtenu depuis son déclenchement le 1^{er} novembre 1954 ».

AADL

Un programme complémentaire de 80.000 logements

L'engouement national pour la formule d'accès au logement "Location vente" est indéniable. Depuis le lancement de l'opération d'inscription en ligne au nouveau programme de 150.000 logements AADL, la toile a pratiquement explosé avec un nombre de plus de 170.000 demandes effectives. C'est dire la popularité de cette formule que le gouvernement veut mener jusqu'au bout.

Boualem Branki

C'est en fait là une des promesses du Premier ministre lors de la présentation de son plan d'action de densifier les projets d'habitat et de faire en sorte que le BTP devienne une industrie. Avec au bout de la chaîne la réalisation de milliers de logements, une logique économique qui devrait relancer la croissance industrielle, et sur le plan social, satisfaire la demande nationale en logement.

Certes, la demande est énorme, mais l'Etat semble tout aussi déterminé à faire en sorte que son poids ne soit pas un handicap. Et, devant l'énorme succès de l'opération inscription au nouveau programme AADL, dont les sites de réalisation ont été déjà déterminés, le ministre de l'Habitat a annoncé jeudi que le gouvernement a décidé un programme complémentaire de 80.000 logements de type location-vente. M. Abdelmadjid Tebboune a ainsi indiqué que 80.000 logements supplémentaires seront réalisés au titre du nouveau programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL).



Il a précisé en fait que c'est le Premier ministre Abdelmalek Sellal qui a décidé d'introduire un quota de 80.000 logements supplémentaires dans le nouveau programme de l'AADL.

Ce programme passe désormais de 150.000 à 230.000 logements. Un quota national qui devrait répondre à l'énorme demande exprimée sur ce segment du logement locatif par leasing. Une formule qui a fait son propre succès et qui confirme tout l'intérêt de l'Etat à répondre autant à la demande des citoyens en matière d'habitat, que de concrétiser le programme du président Bouteflika.

Et, pour cette opération, M. Sellal a déjà donné des instructions pour la recherche d'assiettes foncières devant abriter ce programme et d'autres programmes de réalisation de logements notamment à Alger, a précisé le ministre, évoquant l'éventualité d'une prochaine réunion avec le wali d'Alger et les ministres de l'Agriculture et des finances.

Pour ce programme devenu populaire, Alger aura la part du lion avec 90.000 logements sous cette formule. Pour autant, ce gigantesque effort de l'Etat en un temps record d'un programme de plus de 200.000 logements

rien que pour les projets AADL, la formule du partenariat lancé par le gouvernement dans le BTP prend ainsi toute sa pertinence.

Le recours au partenariat étranger devrait ainsi améliorer l'offre et la capacité de production de logement pour répondre à une demande en constante hausse. Actuellement, l'offre ou la capacité de production de logements est au seuil de 80.000 logements/an, alors que la demande est à plus de 225.000 logements/an.

Un problème simple que le gouvernement a décidé de résoudre donc avec l'entrée sur le marché national de l'habitat des groupes étrangers. Selon les projections du ministère de l'Habitat, la capacité de production de logements en Algérie devrait passer à 150.000 logements à la fin du programme quinquennal, et doubler progressivement.

"L'Algérie veut se doter dans les prochaines années d'une industrie du bâtiment moderne dotée des techniques modernes de construction, et capable de satisfaire la demande nationale de logement dans les plus brefs délais, et avec une qualité répondant aux standards internationaux", avait indiqué M. Tebboune dans des déclarations à la presse

HABITAT

299.500 inscriptions au nouveau programme AADL validées

Le nombre réel d'inscriptions au nouveau programme de logement AADL a atteint 299.515 depuis le lancement des souscriptions lundi, selon un bilan de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) qui relève plus de 50.300 souscripteurs inscrits plus d'une fois.

L'agence a enregistré un total 389.945 demandes depuis le lancement de l'opération de souscription par voie électronique le 16 septembre jusqu'au au 18 septembre, précise l'agence dans un communiqué diffusé jeudi. Sur ce total, l'agence a relevé 50.391 souscripteurs qui se sont inscrits plus d'une fois dont 73 d'entre eux se sont inscrits plus de 15 fois, 91 (14 fois), 32.110 (plus de 2 fois) et 9.689 plus de 3 fois.

La même source note aussi que 90.430 enregistrements en plus à supprimer, ce qui porte le nombre réel d'inscriptions durant les trois jours à 299.515 inscrits.

INDUSTRIE

M. Benyounès appelle les opérateurs économiques à une «concertation permanente»

Le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement Amara Benyounès a appelé jeudi à Alger les opérateurs économiques à une «concertation permanente» pour relancer durablement l'industrie nationale et réduire la dépendance de l'économie des hydrocarbures. Le ministre a souligné au cours d'une réunion avec les organisations patronales en prévision de la prochaine «tripartite» la nécessité «d'instaurer un climat de confiance et une concertation qui doit être permanente pour pouvoir avancer». Le secteur industriel, pivot du développement économique dans les années 1970, a connu ces dernières années "un déclin", a rappelé M. Benyounès, mettant l'accent sur l'urgence de se doter d'une «véritable politique de développement» et renouer à l'industrie nationale "la place qui était la sienne". « Nous n'avons pas d'autre alternative que de développer le secteur industriel pour développer notre économie. »

Il y a nécessité d'une véritable reprise de l'industrie», a-t-il soutenu. M. Benyounès a estimé que l'entreprise algérienne, qu'elle soit publique ou privée, «doit être au cœur de l'économie», affirmant sa profonde conviction que le partenariat public-privé est l'une des clés du succès escompté.

«Il y a consensus autour de la nécessité d'accorder la priorité à l'entreprise algérienne», a-t-il ajouté. Réitérant «la volonté réelle» du gouvernement de donner une nouvelle impulsion à l'industrie nationale et à promouvoir la production nationale, le ministre a appelé les entreprises publiques à ne plus compter sur l'Etat, mais sur leur compétitivité.

Les opérateurs économiques sont invités à réfléchir et à dégager les actions à mettre en œuvre pour améliorer la production nationale, une démarche dans laquelle les pouvoirs publics «se sont engagés résolument», a-t-il ajouté. Pour faciliter l'acte d'investir et encourager la création d'entreprises, le ministre a salué l'idée portant création d'une banque publique d'investissement, et a insisté pour la présentation de propositions susceptibles de résoudre l'épineux problème du foncier industriel en Algérie.

M. Benyounès a mis également l'accent sur la volonté du gouvernement d'assainir l'environnement économique de l'entreprise, améliorer le climat des affaires et enfin alléger les procédures administratives pour encourager la liberté d'entreprendre. Les contraintes économiques et les entraves rencontrées par les PME relevées par les organisations patronales au cours de cette rencontre de concertation auront une réponse prochainement, a-t-il assuré. Des rencontres périodiques seront organisées, en outre, pour évaluer la mise en œuvre sur le terrain des décisions qui seront prises, a souligné M. Benyounès.

Les représentants des organisations patronales à cette rencontre ont estimé que des avancées ont été enregistrées dans l'évolution du climat des affaires en Algérie, et ont exprimé leur satisfaction quant à la démarche du gouvernement de les associer au débat économique et à la concertation sur les mesures à prendre pour assainir l'environnement de l'entreprise.



vestir fortement dans le secteur du bâtiment et à le moderniser pour le rendre plus attractif pour les jeunes.

De son côté, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a indiqué que la dynamique que connaît le secteur de l'Habitat et les grands programmes de logement que le gouvernement projette de concrétiser requièrent une formation pluridisciplinaire et des spécialités qui font actuellement défaut à la main-d'œuvre algérienne. Ce type de formations, a-t-il dit, sera élargi à d'autres secteurs comme celui de l'agriculture afin de rapprocher la Formation professionnelle des objectifs escomptés et des stratégies nationales.

Il s'agit notamment des métiers d'installation d'ascenseurs, de menuiserie et d'électricité, a indiqué le ministre de l'Habitat qui a affirmé que son secteur enregistre un manque flagrant dans ces profils de l'ordre de 71.000 travailleurs en dépit de la grande rentabilité de ces métiers. Cet accord permettra, selon M. Tebboune, de former localement des cadres qualifiés soutenus de stages à l'étranger de manière à ce qu'ils puissent ensuite superviser des chantiers modernes et réaliser des cités aux normes internationales.

Le ministre a ajouté qu'il ambitionnait de former tous ces jeunes à l'étranger par le biais de contrats de partenariat avec des sociétés étrangères de construction mais ce projet n'a pu aboutir, a-t-il précisé, devant le grand nombre de candidats d'où leur prise en charge par des formateurs algériens. M. Tebboune a, d'autre part, exhorté les entreprises à in-

APS

SELLAL ASSISTE À L'INVESTITURE DU PRÉSIDENT MALIEN

L'Algérie réitère sa disponibilité à consolider les acquis démocratiques au Mali

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réitéré hier à Bamako, lors d'un entretien avec le nouveau chef de l'Etat malien, Ibrahim Boubacar Keïta, la «disponibilité» de l'Algérie à ne ménager aucun effort pour la «consolidation des acquis démocratiques au Mali». Il a, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, réaffirmé la «disponibilité de l'Algérie à ne ménager aucun effort pour la libération du nord du Mali de l'occupation par les groupes terroristes et criminels». Il a également transmis au chef de l'Etat malien les «chaleureuses» félicitations du président Bouteflika pour sa «brillante élection» et sa prise de fonction.

M. Sellal, qui a représenté jeudi le président Bouteflika à la cérémonie d'investiture officielle du chef de l'Etat du Mali, a, à cette occasion, présenté les félicitations du président de la République pour le «succès» des festivités marquant le début du mandat du nouveau président malien.

Il a, par ailleurs, examiné avec le président Keïta les perspectives de développer davantage les relations bilatérales et d'échanger les vues sur la situation prévalant dans la région. Les deux parties ont eu «une identité de vue et d'analyse» sur la nature de la situation dans le Sahel et sur les solutions y afférentes conformément aux objectifs et principes de l'Union africaine et de l'ONU. De son côté, le Président malien a exprimé son respect pour le président Bouteflika, le gouvernement et le peuple algériens.

Le président malien salue le soutien «constant» de l'Algérie au Mali

Le nouveau président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a exprimé jeudi à Bamako sa gratitude quant au soutien «constant» et la «solidarité agissante» de l'Algérie à l'égard du Mali.

Dans un discours prononcé à l'occasion de la cérémonie d'investiture, M. Keïta a salué l'Algérie pour «son aide et son soutien constant, notamment dans les moments de crise» et a rendu hommage au président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Il a rappelé, à cette occasion, le passage «électoral» à Gao du président Bouteflika durant la guerre de Libération nationale.

La cérémonie d'investiture officielle du nouveau président malien s'est tenue en présence d'une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement, dont le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui représentait le président Bouteflika à cette cérémonie.

APS



Le rôle de l'Algérie dans le retour à la stabilité au Mali reconnu

A l'inverse des cérémonies d'investiture des présidents d'autres pays, le président de la République Abdelaziz Bouteflika, a tenu à ce que ce soit le Premier ministre, Abdelmalek Sellal qui le représente aux festivités marquant le début du mandat du nouveau président malien, Ibrahim Boubacar Keïta.

Kamel Cherif

Sellal s'est déplacé au Mali, accompagné du ministre des Affaires étrangères et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, ce qui dénote de l'importance qu'accorde l'Algérie à ce pays qui est, faut-il le rappeler, «cher au président Bouteflika», pour reprendre l'expression de l'ancien chef de la diplomatie algérienne, Mourad Medelci.

La présence de Sellal aux côtés de la trentaine des chefs d'Etat et de gouvernement est un signal fort de l'Algérie qui tient à maintenir des relations solides et privilégiées avec le Mali. Cette présence

signifie clairement que l'Algérie soutient en même temps le processus du retour à la légitimité constitutionnelle dans ce pays, après le coup d'Etat qui avait renversé Amadou Toumani Touré.

Ce retour à la légitimité constitutionnelle au Mali a été vivement recommandé voire exigé par l'Algérie au lendemain du coup d'Etat de mars 2012. L'ancien ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a déclaré récemment qu'il est du «devoir de l'Algérie d'aider le Mali». Une déclaration qui en dit long sur le rôle de l'Algérie dans la stabilité de ce pays. De son côté, le nouveau MAE du Mali, Ould Sidi Mohamed Zahabi, a affirmé que «l'Algérie a toujours soutenu le Mali dans les moments difficiles, notamment dans le Nord où elle a joué un grand rôle sur le plan de médiation».

En effet, l'Algérie a de tout temps aidé le Mali sur tous les plans d'autant plus que le Nord de ce pays constitue une véritable poussière à gérer avec beaucoup de doigté. En ce sens, L'Algérie demeure une partie prenante et influente dans la solution aux problèmes qui secouent le Mali.

L'Algérie a déjà plaidé pour une feuille de route que ce pays doit suivre et appliquer. Il s'agit de l'élection du président de la République, suivie des élections législatives marquant ainsi la consécration de la paix et la réconciliation entre

Maliens sans aucune exclusion. Ces élections sont prévues en novembre prochain. Il s'agit en somme de préserver l'intégrité territoriale d'un pays pivot dans la région.

L'Algérie fait de la paix et de la stabilité au Mali une priorité, considérant le Nord de ce pays comme étant le prolongement du Sud algérien. Cela explique l'implication et l'influence de l'Algérie sur ce pays dont la situation géostratégique est importante dans la région du Sahel. La stabilité au Mali est à même de lutter de manière efficace contre le terrorisme transfrontalier, le trafic d'armes et les narco-trafiquants.

L'instabilité qui avait régné au Mali dernièrement avait permis aux groupes terroristes de la région du Sahel et de l'Afrique occidentale de se consolider, en témoigne l'attaque menée contre la base gazier de Tiguentourine. Ces groupes qui avaient planifié leur attaque à partir du Mali, avaient projeté de prendre des otages pour négocier en position de force. C'est dire l'importance que revêt la stabilité dans ce pays.

Le déplacement de Sellal à Bamako pour les festivités d'investiture d'Ibrahim Boubacar Keïta marque plus que la présence de l'Algérie mais une implication quant au retour de la stabilité de ce pays.

M. Sellal s'entretient avec le nouveau Président malien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu hier à Bamako (Mali) avec le nouveau président de la République malien, Ibrahim Boubacar Keïta. L'entretien s'est déroulé à la résidence privée du chef de l'Etat malien. Etaient présents, côté algérien, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et afri-

caines, Abdelmadjid Bouguerra. Du côté malien, le Premier ministre, Omar Tatam Ly, et le ministre de la réconciliation nationale et du développement des régions du nord, Cheikh Oumar Diarra ont assisté à l'entretien. M. Sellal a représenté jeudi le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la cérémonie officielle d'investiture du nouveau président malien.

Le Premier ministre s'entretient avec son homologue malien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu jeudi soir à Bamako avec le nouveau premier ministre du Mali, Omar Tatam Ly. L'entretien s'est déroulé au siège de l'ambassade d'Algérie à Bamako en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelmadjid Bouguerra, côté algérien, et du ministre des Affaires étrangères, Zahaby Ould Sidy Mohamed, et du ministre de la réconciliation nationale et du Développement des régions du nord, Cheikh Oumar Diarra, côté malien. M. Sellal a représenté jeudi le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la cérémonie d'investiture officielle du nouveau président malien, Ibrahim Boubacar Keïta.

M. Sellal rencontre le président Hollande ...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a rencontré jeudi à Bamako le président français, François Hollande.

La rencontre s'est déroulée en marge de la cérémonie officielle d'investiture du nouveau président de la République malienne, Ibrahim Boubacar Keïta. Lors de cette rencontre, MM. Sellal et Hollande ont évoqué la situation au Mali et dans la région du Sahel. M. Sellal et le président français ont, à cette occasion, évoqué aussi les relations bilatérales, en perspective de la tenue de la première session du comité intergouvernemental mixte dont la mise sur pied a été décidée lors de la dernière visite de M. Hollande à Alger.

... le président tchadien ...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a rencontré jeudi à Bamako le président tchadien, Idriss Déby Itno.

La rencontre s'est déroulée en marge de la cérémonie officielle d'investiture du nouveau président de la République malienne, Ibrahim Boubacar Keïta. Lors de cette entrevue, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer davantage les relations bilatérales.

Les questions régionales d'intérêt commun ont été également évoquées lors de cette rencontre.

... et s'entretiennent avec le président tunisien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu jeudi à Bamako avec le président tunisien, Moncef el-Merzouki.

La rencontre s'est déroulée en marge de la cérémonie officielle d'investiture du nouveau président de la République malienne, Ibrahim Boubacar Keïta. Lors de cette rencontre, MM. Sellal et el-Merzouki ont évoqué les relations bilatérales et les préparatifs en vue de la tenue de la session de la grande commission mixte de coopération.

Les questions régionales d'intérêt commun ont été également abordées par les deux parties.

APS

FÊTES NATIONALES

Le président Bouteflika félicite son homologue arménien

Le PM du Belize



Le président de la République, M. Abdelkaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue arménien, Serge Sargsian, à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à œuvrer à la promotion des liens d'amitié

et de coopération entre les deux pays.

«Au moment où votre pays s'apprête à célébrer sa fête nationale, j'ai le plaisir de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes vives félicitations accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et de progrès et de prospérité pour le peuple arménien», écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je saisir cette opportunité pour vous réitérer ma totale disponibilité à œuvrer, de concert avec vous, à la promotion des liens d'amitié et de coopération entre nos deux pays», ajoute le chef de l'Etat.

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Premier ministre du Belize, Dean Barrow, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, situé dans l'Amérique centrale.

«La célébration de la fête nationale de votre pays m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations ainsi que mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour votre peuple», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je voudrais saisir cette opportunité pour vous réitérer ma



disponibilité à œuvrer, de concert avec vous, au développement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays», a-t-il ajouté.

TAL

compte lancer 5 nouvelles lignes internationales d'ici début 2014



La compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) compte lancer d'ici le début de l'année 2014 cinq nouvelles lignes internationales, a indiqué hier à Tamanrasset un responsable de cette compagnie publique. Ces lignes, qui s'inscrivent dans le cadre du transport charter contractualisé, vont desservir le Maroc, l'Espagne, la France, la Turquie et les Emirats Arabes Unis, a fait savoir Karim Bahard, responsable de la communication à TAL.

TAL opérait depuis sa création en 1998 dans le transport du personnel de Sonatrach avant de se lancer dès septembre 2012, dans des dessertes internationales destinées aux travailleurs de sociétés pétrolières étrangères présentes en Algérie. En juil-

let dernier, elle s'est lancée dans les vols charter vers la France. Par ailleurs, trois nouvelles lignes domestiques régulières verront le jour en octobre prochain, a ajouté la même source.

Il s'agit d'une ligne qui reliera Tamanrasset à Djant au départ d'Alger, une autre qui desservira Ghardaïa pour rejoindre Tamanrasset et une autre reliant Béchar à Oran. Cette compagnie avait entamé en mars dernier son programme de vols domestiques réguliers grand public en desservant plusieurs villes du pays. Crée dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et Air Algérie, TAL est devenue une filiale à 100% du groupe pétrolier public en avril 2005.

SUITE AUX DERNIÈRES PLUIES TORRENTIELLES D'importants dégâts à F'kirina



Des dégâts importants ont été enregistrés dans la localité de F'kirina dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues dans la nuit de jeudi à vendredi, sur cette région, a-t-on constaté.

Selon un premier bilan recueilli auprès du chef de la daïra de F'kirina, les fortes averses orageuses ont inondé pas moins de 250 maisons et ravagé de vastes superficies de vergers et de champs maraîchers, causant la perte d'importantes quantités de fruits et légumes de saison.

Les éléments de la Protection civile ont dû intervenir des dizaines de fois pour porter secours à des citoyens en difficulté, selon le même responsable qui a fait savoir qu'une commission locale a été installée pour évaluer les dommages.

Situées dans une cuvette entourée de montagnes, la localité de F'kirina et ses environs sont particulièrement exposés aux risques d'inondation.

**2^e SESSION DE LA
COMMISSION NATIONALE
DE PRÉPARATION
DU 4^e CONGRÈS DU RND
Bensalah:
"L'Algérie d'abord!
L'Algérie avant
le parti!"**

O.Larbi

Ce message de Abdelkader Bensalah à l'occasion de la deuxième réunion de la commission nationale préparatoire du 4^e congrès du RND tranche par le ton avec tous ceux qui lui sont comparables prononcés par d'autres responsables de parti, à différentes occasions.

Depuis des mois ce slogan est devenu un mot d'ordre. Apparemment sans écho au sein de la population, il reprend de la force et de la pertinence dès que les hommes politiques lient la situation algérienne aux désordres que vivent d'autres pays arabes et africains... Sur ce plan, Amar Saïdani, secrétaire général du parti du FLN, a poursuivi la politique du BP qui a toujours inscrit la situation du FLN dans le contexte plus complexe et plus périlleux de l'évolution des événements dans les pays frères et proches amis de l'Algérie: une contre-offensive médiatique avait été lancée pour éclairer l'opinion publique internationale sur les lignes de force de l'Etat algérien sur ces conflits et situations de crise durable.

Depuis le début du "printemps arabe" les Algériens les moins politisés ont compris que "la cible, c'est l'Algérie". Et, en suivant les événements en direct, ont eu gratuitement, la leçon de choses des conséquences d'un mouvement greffé de l'extérieur sur des situations nationales différentes.

Penser que l'Algérie est la cible, c'était déjà entrer en résistance et en opposition au prétendu "printemps arabe" qui n'a apporté ni la démocratie attendue par les peuples, ni la stabilité, ni la sécurité, ni le développement espéré et promis. Au contraire! Toutes les formes d'agression se sont abattues, en même temps sur l'Algérie: actes de guerre à Tiguentourine, attaque massive des narco-trafiquants contre la jeunesse algérienne, hausse incroyable de la contrebande de produits algériens aux frontières, campagnes médiatiques hysteriques antialgériennes, notamment à l'Union européenne menées par Cohn-Bendit, pressions pour que notre pays modifie sa position par rapport à la Syrie, provocations du parti de l'Istiqlal du Maroc, ...

En dépit de la prise de conscience du lien existant entre tous ces faits, l'opinion publique algérienne était, est comme "indifférente" à leur conséquence, faisant confiance, comme d'habitude, aux institutions concernées pour assurer la sécurité et la défense du territoire national contre toute tentative. Aujourd'hui, Le FLN, TAJ, le FFS, le Parti des travailleurs, le MPA et bien sûr le RND sont sur une même ligne: Prendre au sérieux les menaces extérieures.

L'Algérie d'abord! Une réponse préventive du peuple algérien.

FLN

Amar Saïdani appelle à la réunification des rangs du FLN

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Amar Saïdani a appelé jeudi, à Oran, à la «réunification des rangs pour surmonter la crise interne».

"J'invite les militants et cadres du parti à dépasser la crise interne par la mobilisation des compétences et par l'ouverture du parti au plus grand nombre de citoyens quelles que soient leurs sensibilités", a-t-il souligné, dans son discours-programme, à l'occasion de la tenue de la conférence régionale des cadres du parti de 12 wilayas de la région Ouest du pays.

M. Saïdani a appelé également au "renforcement des pratiques démocratiques dans le fonctionnement des structures du parti tant au niveau local que national et à l'ouverture du parti aux jeunes».

Il a, par ailleurs, émis le voeu pour le renforcement de la position du FLN, "en tant que première force politique du pays" ainsi que pour "l'élargissement de son audience à l'échelle nationale et internationale".



tionale". Il a estimé que "le FLN doit jouer un rôle actif dans la prochaine échéance politique" car, a-t-il souligné, "le parti doit être la locomotive qui tirera d'autres formations politiques partageant les mêmes idées pour soutenir le programme du président de la République".

Au cours d'une conférence de presse tenue, à l'issue de la conférence régionale des cadres du parti, M. Amar Saïdani a évoqué l'élargissement du dialogue et la concer-

tation avec les élus locaux des formations politiques partageant les mêmes idées en vue de leur mobilisation autour de questions aussi importantes que la réconciliation nationale et la poursuite de la mise en oeuvre du programme présidentiel.

Au sujet du projet de révision constitutionnelle, il a souligné que "ce projet échoit à la commission mise en place à cet effet", précisant que "le point de vue du FLN est celui du président de la République".

RND, une page nouvelle

O. Larbi

Abdelkader Bensalah entend bien tourner la page du passé tout en rendant hommage à ceux qui l'ont créé et dont certains ne sont plus là pour assister au 4^e congrès qui débutera le 26 décembre 2013.

Le président du Conseil de la nation a développé devant la commission nationale de préparation du congrès, réunie pour un bilan de son action (mise en place des commissions de wilaya), de rupture, en douceur, avec les méthodes du passé : autoritaires et expéditives selon les cas, pour, tout en réaffirmant la nature du RND d'être au service de l'Etat, développer plus de démocratie en son sein, à tous les niveaux.

Dans un paragraphe consacré à la situation internationale, l'orateur a clairement posé que le rôle de son parti, son esprit responsable est d'exister : pour l'Algérie d'abord, pour le service de l'Etat, pour le Rassemblement ensuite.

Il précisera plus loin : « L'Algérie avant le RND ; le RND avant les sensibilités et avant les personnes. » Pour le reste, il s'est étendu sur les progrès réalisés par le RND après son investiture au poste de secrétaire général par intérim en janvier 2013. Sans éclater les difficultés ni les malentendus à quelque niveau que ce soit, il a insisté sur la nouvelle donne : plus de responsabilité collective, plus de démocratie interne, plus de liberté de critique.

Abdelkader Bensalah a eu beau jeu de discourir car le travail le plus important et décisif a été fait, en amont, par les responsables de l'organisation qui ont commencé la rénovation du RND en rassemblant toutes les données qui le concernent, en partant de la base : cette démarche a débouillé de toutes fioritures les « rapports » qui reposaient sur des discours sans correspondance réelle avec la situation effective du parti. En ce sens, la modernisation dont Abdelkader Bensalah se veut le champion est en voie. Abdelkader Bensalah a déclaré que la réunion de cette commission de préparation du 4^e congrès ouvrira une étape. Il est permis d'entendre qu'elle est un nouvel acte de naissance du RND ! Il a terminé son discours en

s'criant : « Il n'y a pas le feu au RND ! ». Il a affirmé que le congrès fera une grande place à la jeunesse et aux femmes. Le discours du secrétaire général a été suivi par près de 170 membres de la commission, trente étaient absents ou ayant donné procuration. Le président de la République Abdela-

Travaux en séance :

C'est sur la base d'un timing extrêmement serré que les commissions sont entendu :

Le rapport de la commission nationale (essentiellement l'installation des commissions de wilaya),

- Intervention d'Azzedine Mihoubi : « Les fondements intellectuels du RND »

- Intervention de Makhloof Sahel : « Stratégie générale du RND »

» Des débats doivent suivre cette série d'intervention.

Lecture et adoption des résolutions : organiques (au niveau de la commune, de la wilaya, des congrès régionaux, du congrès national)

Adoption de l'ordre du jour du congrès

Résolution économique, sociale et culturelle

Résolution de révision des statuts du parti

Résolution politique

Résolution du programme quinquennal du parti

Le site Internet du RND est complètement rénové et résolument moderne en utilisant les moyens audiovisuels,

www.rnd-dz.org

celcom@rnd-dz.com

Les premières images et le discours d'Abdelkader Bensalah étaient sur site dès la matinée.

Le RCD plaide pour une décentralisation fiscale

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a plaidé, hier à Alger, pour une décentralisation fiscale, condition sine qua non pour une démocratie de proximité.

« Le RCD qui prône une régionalisation modulable considère qu'il est temps d'asseoir une décentralisation fiscale, condition nécessaire à une démocratie de proximité », a déclaré le président du parti, M'hamed Belabbes, lors de la 5^e session ordinaire de son conseil national.

Il a estimé que « cela permettra de créer un lien d'affection entre les impôts payés et les dépenses publiques effectuées au niveau local pour permettre une redistribution et un contrôle immédiats et efficents de la gestion des deniers publics ». M. Belabbes a expliqué qu'une décentralisation fiscale est à même d'« entraîner une croissance économique régulière tout en évitant d'aggraver l'inflation », ajoutant que « des politiques fiscales et monétaires dans notre pays n'ont jamais approché cet objectif puisque le budget de fonctionnement des institutions de l'Etat continue de dépendre pour une grande part de la fiscalité pétrolière ». Par ailleurs, il a souli-

gné que la réforme de la Justice « a toujours été au cœur » des préoccupations du RCD, rappelant que son parti a proposé dans son projet de révision de la constitution, l'indépendance de la justice pour « assainir l'autorité accordée au juge afin de lui permettre d'appliquer la loi et de veiller à la protection de la société et des libertés fondamentales ». Il a annoncé, à ce sujet, que son parti allait installer une commission de réflexion pour « se pencher sur les réajustements législatifs à même de garantir l'exercice de ce pouvoir et son impartialité dans l'application de la loi ».

Il a également relevé que le système éducatif qui « a toujours été un dossier capital du combat du RCD », est « un autre chantier » sur lequel le parti travaille puisqu'il considère qu'« une refonte de l'éducation nationale est le préalable à la renaissance algérienne ». Revenant sur l'élection présidentielle d'avril 2014, il a estimé que « le rassemblement le plus large possible doit être organisé pour parvenir à un consensus républicain qui garantisse la paix civile et les libertés du citoyen ». Il a souligné à ce titre qu'« il ne peut y avoir de com-

bat démocratique équitable sans l'élimination du fléau de la fraude qui provoque ou aggrave différents éléments constitutifs de la crise qui nous endeuille ».

Pour le RCD, « la fraude électorale pervertit l'expression citoyenne, pollue le climat politique qui dérape dans la surenchère et la confusion et discrédite et déstabilise durablement les institutions de l'Etat républicain ».

Pour éviter cette situation, le parti réitère sa proposition de « dessaisir » le ministère de l'Intérieur de l'organisation des élections et de la confier à « une structure autonome ».

Il estime aussi qu'il faut impliquer la société civile dans l'observation du scrutin. M. Belabbes a affirmé que « la priorité de l'heure, la seule urgence politique qui vaille, est de mobiliser pour rassembler tous les segments politiques et sociaux, sans distinction de sensibilité, pour arracher les conditions d'une élection organisée par une instance autonome dans la transparence et la libre expression des citoyens ». Il s'agit, selon lui, « d'arracher et d'imposer des garanties pour le respect du choix citoyen (...) ».

ALGÉRIE - UNICEF

Signature d'un programme de coopération entre le MJS et l'UNICEF

Un programme de coopération entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et le Fonds des Nations unies pour l'Enfance (Unicef) a été signé jeudi à Alger dans le cadre de la coopération stratégique 2012/2014 entre le gouvernement algérien et le Système des Nations unies en Algérie.

Ce programme s'articule autour de la formation des formateurs sur le droit à la participation des jeunes et le rôle de cette formation dans le développement du partenariat avec des jeunes et des adolescents. Il s'agit également, à travers ce partenariat, d'élaborer une stratégie de communication locale sur les dispositifs et les services existants en direction de la jeunesse.

Cette coopération entre le MJS et l'Unicef vise, en outre, à impliquer les jeunes dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes des établissements de jeunes.

«Nous avons, d'un commun accord, décidé de renforcer notre coopération par ce nouveau jalon dans les relations multilatérales», a indiqué le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, à l'occasion de la cérémonie de signature de cet accord.

Il a ajouté que les pouvoirs publics «ont placé l'enfance et la jeunesse au cœur des préoccupations et oeuvrent inlassablement à assurer leur protection et leur épanouissement».

M. Tahmi a relevé les bienfaits de cet accord qui, a-t-il dit, «répond au mieux à notre démarche visant à établir un véritable partenariat actif avec les jeunes et leurs associations, en les associant dans la définition, la gestion et l'évaluation des programmes d'activités qui leur sont proposés à travers nos établissements ou les créneaux définis pour les projets associatifs de jeunes que notre ministère accompagne».

Il a rappelé à ce sujet que son secteur, qui a financé le mois passé les programmes de plus 280 associations pour un montant global de 15 milliards 500 millions de centimes, a décidé de «ne plus subventionner les associations».

«Tout projet porteur d'une quelconque association sera, dorénavant, subventionné à raison de 80 %», a assuré le ministre.

Le représentant de l'Unicef en Algérie, Thomas Davin, s'est réjoui, de son côté, de la signature de ce programme qui constitue, selon lui, un «nouvel élan» dans la coopération entre l'Algérie et l'Unicef.

CONVERGENCE ENTRE PATRONAT ET UGTA

Trouver de nouvelles solutions pour relancer la croissance industrielle et l'amélioration du climat des affaires sont les principaux points relevés jeudi par les représentants du patronat algérien et la Centrale syndicale lors d'une réunion avec le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounès.

Le président de l'Union nationale des investisseurs (UNI), Abdellouahab Rahim a relevé lors de cette réunion organisée en prévision de la prochaine tripartite (gouvernement-patronat-Ugta) l'importance de soutenir la production nationale qui demeure, selon lui, la seule solution «si on veut freiner la frénésie des importations tout azimut».

«Le problème de l'économie nationale n'est pas relatif à la hausse des importations mais à la faiblesse de la production nationale. On pourra arrêter les importations, mais il n'y aurait pas d'appareil productif national fort», insiste le président de l'UNI.

M. Rahim a également appelé les pouvoirs publics à alléger davantage les procédures administratives relatives à l'acte

d'investir. «L'administration doit encourager l'acte d'investir et la relance de la croissance», a-t-il dit. Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Reda Hamiani a suggéré quant à lui de «fiscaliser» les importations et élargir les listes négatives soumises aux partenaires commerciaux de l'Algérie pour tenter de limiter les importations.

Le président du FCE a, en outre, recommandé de réviser les statuts de l'Agence nationale du développement de l'investissement (Andi) pour renforcer ses missions en matière d'accompagnement des investisseurs mais surtout «consacrer la liberté de l'acte d'investir».

Evoquant le foncier industriel, M. Hamiani a proposé au gouvernement de restaurer l'accès à la propriété du foncier

au profit des investisseurs ayant effectivement contribué à la création de la richesse.

De son côté, le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep), Ali Slimani, a exprimé le soutien de l'organisation qu'il représente à la vision des pouvoirs publics par rapport à l'amélioration de la compétitivité des entreprises publiques économiques.

Il a, toutefois, demandé au gouvernement de régler «définitivement» la question de la dé-pénalisation de l'acte de gestion et de valoriser la rémunération des cadres dirigeants des entreprises publiques économiques. Le président de l'Association générale des entrepreneurs algériens (Agéa), Mouloud Kheloufi a de son côté souhaité voir les autorités régionales inclure les sociétés opé-

rant dans le secteur du Btp dans les dispositifs de mise à niveau des entreprises ainsi que le programme de création de nouvelles zones d'activités industrielles. Il a rappelé que les opérateurs nationaux du secteur du bâtiment importent jusqu'à 80% de leurs besoins en matières premières. Par ailleurs, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), Abdelladjid Sidi Said, a insisté sur l'importance de la relance du secteur industriel national. «Si nous réussissons ce défi, nous sortirons de la logique d'être seulement des consommateurs», a-t-il dit. «Le défi est de réinjecter nos ressources financières dans le secteur de l'industrie qui va relancer tous les autres pôles de l'économie», ajoute M. Sidi Said.

Relance du secteur industriel



HADJ Des masques de protection aux hadji algériens pour prévenir le coronavirus

Chacun des 28 800 pèlerins algériens a reçu 50 masques de protection en prévision des risques liés à l'apparition, en Arabe Saoudite, du syndrome respiratoire sévère du Moyen-Orient (coronavirus), a indiqué jeudi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

«Avant leur départ, les pèlerins ont reçu chacun une dotation de 50 masques de protection en prévision des risques liés à l'apparition, en Arabe Saoudite, du syndrome respiratoire sévère du Moyen-Orient par le nouveau coronavirus», a précisé le communiqué du ministère.

Un premier groupe de 200 hadjia a quitté mercredi après-midi l'aéroport international Houari-Boumediene (Alger) à destination des deux Lieux Saints de l'islam, alors que le dernier délai pour le dépôt du dossier de visa pour le pèlerinage est fixé par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales au 23 septembre. «Un guide du pèlerin comportant

d'importantes consignes et recommandations sanitaires a été remis à chacun d'entre eux», a-t-on souligné de même source. L'Arabie saoudite est le premier foyer du coronavirus et le pays le plus touché par cette maladie qui provoque des problèmes respiratoires, une pneumonie et une insuffisance rénale rapide.

Deux nouveaux décès dus au coronavirus ont été recensés, jeudi, en Arabie Saoudite, ce qui porte à 49 le nombre total de morts à cause de cette maladie.

Trois nouveaux cas de contamination par ce virus dont l'origine est encore inconnue ont été signalés, portant à 107 le nombre de cas dans le Royaume depuis l'apparition de la maladie en septembre 2012. Durant leur séjour en Arabe Saoudite, les pèlerins algériens seront encadrés par la mission médicale algérienne composée de 100 praticiens, toutes spécialités confondues, dont un grand nombre de femmes, a souligné le ministère, notant que cette mission dispose de 11

tonnes de médicaments. La prise en charge sera assurée, selon le communiqué, dans les annexes médicales de la mission dont une centrale et quatre de proximité à La Mecque, une centrale et deux de proximité à Médine et une autre à Djeddah, outre deux hôpitaux mobiles. «Tous les candidats au hadj ont subi des visites médicales spécialisées à l'effet de s'assurer de leur aptitude à accomplir ce rite», a assuré le ministère de la Santé dans son communiqué. Ainsi, les candidats au hadj souffrant de maladies chroniques lourdes et invalidantes nécessitant un suivi médical permanent (insuffisance rénale, graves maladies cardiaques, maladies mentales...) ou dont l'état physiologique ne permet pas de gros efforts (femmes enceintes) ont été «désignés».

Ceux qui ont été déclarés «aptes» à l'accomplissement du hadj ont bénéficié, avant leur départ, de la vaccination anti-meningocoque et antigrippale, a indiqué la même source.

TOURISME Thermalisme sources et ... ressources

Le bilan du recensement des sources thermales en Algérie présenté prochainement

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj Said, a indiqué jeudi à Alger que le bilan de l'opération de recensement des sources thermales en Algérie sera présenté «prochainement». Dans une déclaration à l'APS en marge de sa visite d'inspection de certains projets touristiques en cours de réalisation à Alger, le ministre a indiqué qu'un appel d'offres national sera lancé après présentation du bilan de l'opération de recensement des sources thermales en Algérie en prévision de la sélection d'un bureau d'étude

qualifié en matière d'actualisation des sources thermales.

Selon des statistiques établies en 1985, le nombre de sources thermales est estimé à 200. «À travers des études hydrologiques, nous pourrons évaluer la force du flux hydrique, ce qui permettra d'attirer les investisseurs et les encourager à réaliser des projets ambitieux au niveau de ces sites», a fait savoir le ministre qui a précisé que la réalisation de ces études nécessitent près de 18 mois. M. Hadj Said a rappelé l'importance des stations thermales dans le secteur touristique

du fait qu'elles drainent un «grand nombre de touristes». Durant le premier semestre de l'année en cours plus de 1 800 000 visiteurs ont bénéficié des prestations de 42 stations thermales dont 400 000 affiliés à la sécurité sociale. Le premier responsable du secteur a estimé nécessaire de diversifier les projets touristiques «selon les demandes des clients». «L'activité touristique ne consiste pas uniquement en la réalisation d'hôtels, mais également d'autres structures comme les espaces de loisirs et les restaurants», a souligné le

ministre. M. Hadj Said a affirmé qu'Alger revêtait une importance particulière en matière de tourisme, notamment le tourisme d'affaires, ce qui nécessite, a-t-il dit, la réalisation d'hôtels de luxe à la hauteur des exigences des clients». La capitale a de ce fait bénéficié de 25% du projet de réalisation de 90 000 lits, soit 24 000 nouveaux lits. S'agissant de l'artisanat, le ministre a insisté sur la nécessité de promouvoir cette industrie qui contribue à hauteur de 6 % à la création de postes d'emploi.

APS

LE MINISTRE
DES RESSOURCES
EN EAU L'A
AFFIRMÉ JEUDI :



La mise en service du collecteur d'Oued M' kacel, sur les hauteurs de Oued Keriche, d'une capacité de 63 m³/seconde, réalisé par un groupement d'entreprises algéro-françaises sur plus de 4,4 km avec une profondeur qui varie entre 30 et 54 mètres, «éliminera définitivement le spectre des inondations sur la partie basse de Bab El Oued et mettra désormais à l'abri les populations ainsi que les habitations situées en contrebas de cette zone», a déclaré jeudi le ministre des ressources en eau M. Hocine Necib, en marge d'une visite de travail et d'inspection effectuée au cœur de la capitale.

R. Rachedi

Ce grand ouvrage dont l'achèvement des travaux en surface est prévu pour le mois de décembre, protégera définitivement la partie basse de Bab El Oued contre les différentes formes de débordement des eaux pluviales et d'inondation. Dans ce cadre, le ministre a affirmé que le nouveau collecteur qui renforcera davantage le réseau d'assainissement ainsi que les capacités d'évacuation des eaux, sera en mesure de faire face à des événements beaucoup plus importants que ceux survenus lors des inondations tragiques du 10 novembre 2001.

«Opérationnel depuis septembre 2012, ce système a réagi de manière efficace et optimale lors des fortes précipitations enregistrées le 22 mai dernier et qui ont avoisiné le niveau des précipitations ayant causé de grands dégâts au niveau de Bab El Oued en 2001» a-t-il indiqué.

La réalisation de ce nouveau tunnel, d'une capacité d'absorption qui peut atteindre les 2800 m³ par seconde (soit l'équivalent d'une crue centennale), intervient en parallèle avec l'opé-

ration de réhabilitation de l'ancien collecteur déjà en cours. D'autre part, pour assurer le bon fonctionnement de l'ouvrage, M. Hocine Necib, a insisté auprès du directeur des ressources en eau de la wilaya d'Alger M. Amirouche Smail, pour définir une stratégie de protection, de nettoyage et d'enlèvement des gravats des principaux raccordements au collecteur à savoir Oued Barranes, Scott Nadal, Frais Vallon, Sidi Medjber et Joubert, afin d'éviter tout débordement.

Dans cette optique, M. Amirouche Smail a fait savoir que pour chacun de ces oueds, la direction avait désigné un cadre pour inspecter et entretenir les bassins versants. M. Hocine Necib, qui a annoncé au terme de sa visite, l'intégration des travaux de canalisation des oueds dans le prochain plan quinquennal de son département, a par ailleurs indiqué que les efforts d'investissements seraient dorénavant orientés vers l'assainissement et la protection des villes contre les inondations. «Actuellement dans le programme global de la wilaya d'Alger, 83 milliards de DA sont exclusivement orientés à l'assainissement et à la protection des villes contre les inondations. Après avoir mis un terme au problème de distribution, on espère à présent mettre fin au phénomène des inondations» a-t-il confirmé.



B O R D J B O U - A R R E R I D J

**RAYÉ DE LA LISTE
DES BÉNÉFICIAIRES
DES LOGEMENTS SOCIAUX**

**Un jeune homme
tente de s'immoler
par le feu**

Dans une déclaration à l'APS, en marge de sa rencontre avec les opérateurs du secteur et la presse nationale avant l'ouverture de la saison touristique dans la capitale de l'Ahaggar pour l'année 2013-2014, M. Chater a indiqué que la wilaya examine actuellement l'attribution des assiettes foncières situées en zones d'expansion touristique (ZET - 48 hectares) aux opérateurs économiques désirant investir dans les infrastructures hôtelières et centres d'hébergement. Il a ajouté que les 50 demandes introduites par les investisseurs font également l'objet d'examen par les autorités de wilaya, précisant que l'objectif consiste à insuffler une nouvelle dynamique au secteur touristique qui contribuait grandement à l'économie de la wilaya, avant le recul enregistré dernièrement en raison de la détérioration de la situation politique et sécuritaire dans les pays voisins.

Selon M. Chater, l'activité touristique dans la wilaya qui recèle de nombreux sites naturels et archéologiques qui font d'elle une destination touristique prisée tout au long de l'année, contribuait à hauteur de 70 % aux revenus de la wilaya avant de passer à moins de 30 %

**RELANCE
DU TOURISME**

**Tamanrasset
y croit**

Le wali de Tamanrasset, Abdelhakim Chater, a souligné jeudi la nécessité de relancer le secteur touristique dans la wilaya à travers l'encouragement de l'investissement en vue de faire sortir ce secteur vital de sa «stagnation» due à la détérioration de la situation sécuritaire dans certains pays du Sahel.

à l'heure actuelle. Cette situation a engendré une baisse sensible du nombre de touristes et des réservations au niveau des hôtels, de par le recul de l'activité des

agences touristiques.

Le nombre de touristes qui ont visité les différents sites touristiques à Tamanrasset l'année dernière a reculé à 500 touristes, contre près de 8.000 avant la dégradation de la situation politique et sécuritaire dans certains pays du Sahel, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat dans la wilaya Abdelmalek Moulay lors de cette rencontre.

Selon le même responsable, le secteur du tourisme emploie plus de 2.500 travailleurs dans la wilaya, cependant la moitié de cette main-d'œuvre est aujourd'hui au chômage du fait du recul de l'activité touristique depuis près de deux ans.

Ces postes d'emploi sont répartis entre 58 agences touristiques et de voyages recensées dans la wilaya et centres d'hébergement et d'orientation, a ajouté M. Moulay. Pour sa part, le directeur de communication de la compagnie Tassili Airlines, Karim Bahat a mis l'accent sur la contribution de l'entreprise publique dans l'appui et la promotion du tourisme dans cette wilaya, à travers les réductions appliquées sur les tarifs des billets aller retour, de et vers Tamanrasset.

GHOUFI
Lancement des travaux d'aménagement d'un circuit touristique

Les travaux de réalisation d'un circuit touristique menant vers les villages antiques d'Ouled Mansour et d'Ouled Yahia, sur les berges de l'oued Labiod, près du site abritant les «balcons» de Ghoufi, à Batna, viennent d'être lancés, a-t-on constaté jeudi.

Inscrite dans le cadre des plans communaux de développement (PCD) de Ghassira (commune dont relève administrativement Ghoufi), cette opération, pour laquelle une enveloppe financière estimée à 7 millions de dinars a été mobilisée, permettra aussi de réaliser une extension du sixième balcon du site, avec l'aménagement d'un chemin touristique facilitant l'accès en contrebas, vers l'oued, pour admirer cette véritable citadelle millénaire, un des plus beaux joyaux des Aurès, selon le président de l'APC de Ghassira, M. Abdellahim Bengasmi. L'aménagement du site permettra aussi, selon cet élé, à des personnalités connues de la région, parmi lesquelles Mohamed Benmedouar, un des plus anciens guides touristiques de la région, de faire valoir leur talent et de faire partager aux visiteurs leur passion pour ce site en leur faisant «atteindre à travers le canyon sinueux traversé par l'oued Labiod, appelé localement Ighzer Amella, les maisons du site de Ghoufi, uniques dans leur genre».

Le site de Ghoufi, la magie d'un lieu, la grandeur d'une histoire

Marquant la limite entre le désert au sud et la clémence du versant nord, situé en bordure de la RN31 reliant Batna à Biskra, le site de Ghoufi avec ses balcons taillés en cascades dans la roche argileuse, a attiré l'homme depuis la nuit des temps.

Le climat doux qui prévaut et la protection qu'il offre en temps de troubles ont incité l'homme à y construire des maisons depuis le IV^e siècle de notre ère. Au détour de chaque balcon, se trouvait un village, accroché à flanc de falaise. Ouled Mansour et Ouled Yahia, à l'architecture typiquement berbère sont autant de merveilles d'un site sublime. En contrebas des demeures, sur les berges de l'oued, des jardins d'eden ont été cultivés à l'ombre de la palmeraie. Figues, figues de Barbarie et grenades offrent vivier, repos et quiétude pour la population qui a habité les lieux. Le site de Ghoufi attire toujours et le nombre de visiteurs augmente de jour en jour. Ravi par la nouvelle de l'aménagement du site, l'artisan Zeghdoud Hachani a confié à l'APS que les artisans de la région ont oeuvré depuis des années à attirer l'attention sur l'importance de créer un circuit touristique pour permettre aux touristes de remonter le temps, de découvrir une curiosité de la région de Ghassira, les balcons de Ghoufi, et de suivre le cours majestueux de l'oued Labiod et les petits villages alentour.

Kef Laârous, la légende du site de Ghoufi

En dépit du poids des ans, le site n'a rien perdu de sa beauté féérique. La magie qui se dégage du canyon sinueux traversé par l'oued Labiod, s'étendant de Tifel fel à Kef Laârous, à 90 km au sud de Batna, sur la route de Biskra, est toujours intense, nourrie par la légende de Kef Laârous, qui continue à être transmise de génération en génération. Ici, dans la mémoire collective des habitants des Aurès, Kef Laârous ou Tadart Takdim est l'histoire d'une belle femme ayant appartenu à une des plus grandes tribus des Aurès, tombée dans l'oued, la nuit de ses noces, du haut de la falaise. La légende raconte que les salves de baroud des cavaliers ont effrayé le cheval qui portait la mariée. L'animal trébucha et la mariée chuta 200 mètres plus bas, dans l'oued. Une autre version de la légende soutient que la belle des Aurès, forcée d'épouser un homme qu'elle n'aimait pas, s'était donné la mort en se jetant du haut des falaises. Représentant une des facettes d'un patrimoine culturel et architectural, très riche en enseignements, le site de Ghoufi a été classé patrimoine national en 2005.

APS

ORAN

Le projet de carte nationale de journaliste professionnel au centre d'une rencontre régionale

Une rencontre régionale sur le projet d'organisation de l'établissement de la carte nationale de journaliste professionnel a été organisée, jeudi à Oran, une occasion pour un nombre de journalistes et correspondants de soullever leurs préoccupations à la commission consultative indépendante chargée de la préparation de la mouture de l'avant-projet de texte, en présence de représentants du ministère de la Communication.

Dans ce cadre, l'enseignant à l'institut des sciences d'information et de communication de l'université d'Alger et membre de la commission consultative, Belkacem Ahcene Djabbalah, a affirmé que ce projet contribuera certainement à réguler et organiser le champ médiatique confronté à plusieurs problèmes ayant trait à la situation du journaliste et l'exercice de sa fonction. Une fois enrichi par la corporation de la presse, le texte de l'avant-projet sera soumis au gouvernement pour promulguer un décret exécutif, a-t-il souligné ajoutant que cet outil sera une «immunité pour le journaliste» quel que soit son organe. M. Djabbalah a également estimé qu'un texte de loi régulant l'établissement de la carte nationale de journaliste professionnel mettra fin à l'anarchie qui connaît le secteur et œuvrera à la stabilité de la profession et au développement de la corporation. Pour sa part, le membre de la commission consultative indépendante chargée de la préparation de la mouture de l'avant-projet d'organisation de l'établissement de la carte de journaliste professionnel, Abdelkader Boutiba, a souligné que ce projet a pour objectif d'assainir la profession et de prévenir des intrus. Il a déploré, en ce sens, que cette profession sensible et difficile est aujourd'hui accessible "même à ceux qui n'ont aucune relation" avec elle, estimant que le projet de la carte constituera une «protection première» pour les journalistes pour mener leur travail en toute sécurité et pouvoir bénéficier des facilités d'accès aux sources d'information.

La carte sera remise à tout journaliste exerçant dans un organe de presse public ou privé pour une durée de quatre années renouvelables, sans critère d'âge et après avoir passé une période de stage fixée à une année, a-t-il ajouté soulignant que l'exception est faite pour les collaborateurs (pigistes) et stagiaires. Le sous-directeur de l'organisation au ministère de la Communication, Hachemi Mirar, a située, dans son intervention, l'importance de cette rencontre pour enrichir le texte par les professionnels, affirmant que le ministère s'engage à concrétiser leurs visions, d'où l'opportunité d'organiser deux rencontres régionales similaires à Constantine et Ouargla et une autre à Alger. Les journalistes présents ont critiqué certains articles du projet les trouvant «évasifs». A ce sujet, ils ont fait remarquer que le texte n'exige pas que le journaliste soit déclaré à la Caisse nationale d'assurance sociale, laissant libre cours à l'exploitation par les employeurs et les éditeurs. En réponse à cette préoccupation, les membres de la commission consultative ont expliqué que la condition essentielle pour prétendre à la carte est la présentation d'un contrat de travail qui lie le journaliste à ses employeurs. Les journalistes ont également suggéré la création d'instances régionales relevant de la commission nationale d'organisation et d'établissement de la carte de journaliste professionnel pour faciliter l'opération et épargner aux postulants des déplacements à Alger. Ils ont insisté en outre sur l'importance de création, par le ministère, d'une cellule d'écoute en vue de prendre en charge toutes les préoccupations des journalistes à travers toutes les régions du pays.

APS

ASSAINISSEMENT:

100% des eaux usées seront traitées en 2018

La totalité des eaux usées de la wilaya d'Alger sera traitée en 2018 avant d'être rejetée dans les oueds, a annoncé jeudi le ministre des Ressources en eau Hocine Necib au cours d'une visite d'inspection de nombreux ouvrages hydrauliques de la capitale.

«Actuellement, 60% des eaux usées sont traitées et on pourra atteindre 90% en 2015 et 100% en 2018», a-t-il précisé lors d'un point de presse à la station de traitement de Baraki, en présence de la ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, Mme Dalila Boudjemâa.

M. Necib a affirmé qu'une enveloppe de 83 milliards de DA a été affectée à l'assainissement des eaux et à la protection contre les inondations dans la wilaya d'Alger.

Outre la station de Baraki, la délégation ministérielle a visité les projets de doublage du collecteur de oued M'kacel à Frais vallon (Bab el Oued), de l'aménage-



ment de l'embouchure de l'oued El Harrach aux "Sablettes" (Hussein Dey), ainsi que le chantier d'aménagement de l'oued de Bentala (Baraki).

De nombreuses stations d'épuration des eaux usées domestiques dont celles de Baraki, Beni Messous et Réghaïa ont une capacité globale de 1,5 million équivalents habitant (eq/hab).

La station d'épuration de Baraki gère à elle seule une capacité de 900.000 eq/hab avec un volume d'eau traitée de 150.000 m³ par jour qui sera portée au double.

Pour le traitement des eaux rejetées par les unités industrielles, la ministre Dalila Boudjemaa a indiqué que deux sta-

tions seront installées à Oued S'mar et à Baba Ali.

L'aménagement de l'oued El Harrach est toujours en cours de réalisation et devrait être achevé en 2015, ont relevé les deux ministres lors de leur visite sur le site des travaux à l'embouchure de l'oued aux Sablettes (Hussein Dey).

Les deux ministres ont indiqué que l'objectif de ces aménagements est la prévention de la pollution et la réduction des risques d'inondation.

La lutte contre ce dernier phénomène a été l'objet de la visite du projet de dédoublement du collecteur de oued M'kacel à Bab El Oued pour la protection de la partie basse de ce quartier de la capitale.

BOUMERDÈS

Doublement de l'axe routier reliant Boumerdès à la RN 5 à la fin du 1^{er} semestre 2014

Le projet de doublement de l'axe routier reliant la ville de Boumerdès à la RN 5 sera réceptionné vers la fin du premier semestre 2014, a indiqué le wali de Boumerdès.

Ce doublement sur 6 km, dont les travaux ont été entamés à la mi-août dernier, permettra de rendre plus fluide le trafic routier au niveau de toutes les entrées de la ville de Boumerdès, particulièrement celles situées dans la zone sud-est, a précisé à l'APS M. Kamel Abbas, en marge d'une visite d'inspection du chantier de ce projet.

Ce doublement permettra d'éviter la route actuelle reliant Boumerdès à la RN5, en passant

par Tidjelabine, connue pour ses embûches", a-t-on relevé.

«La mise en service de ce nouvel axe routier offrira l'opportunité aux automobilistes d'opter pour de nombreuses directions, aussi bien vers la région sud-est de la wilaya, que vers les vilayats de Tizi-Ouzou, Bouira et Alger», a-t-on encore relevé.

Leur impact important attendu de ce projet, d'un coût de plus de 300 millions de DA, consiste en le désenclavement de toutes les zones qu'il traverse, en leur offrant notamment l'opportunité d'être intégrées, à l'avenir, dans le Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) de la ville de Boumerdès, outre d'autres avantages socio-économiques», a-t-on encore relevé.

La mise en service de ce nouvel axe routier offrira l'opportunité aux automobilistes d'opter pour de nombreuses directions, aussi bien vers la région sud-est de la wilaya, que vers les vilayats de Tizi-Ouzou, Bouira et Alger», a-t-on encore relevé.

Leur impact important attendu de ce projet, d'un coût de plus de 300 millions de DA, consiste en le désenclavement de toutes les zones qu'il traverse, en leur offrant notamment l'opportunité d'être intégrées, à l'avenir, dans le Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) de la ville

LE 25 SEPTEMBRE À ALGER

Une rencontre sur le thème : «Le Sud, quelles alternatives?»

Une rencontre sur le thème «Le Sud, quelles alternatives?» sera organisée à Alger, du 25 au 30 septembre, à la Bibliothèque nationale d'Alger dans le cadre de la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance, a indiqué jeudi un communiqué de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC).

Cette rencontre organisée par l'AARC, en collaboration avec le Forum mondial des alternatives (FMA) et le forum du Tiers-monde (FTM) et en partenariat avec la Bibliothèque nationale d'Algérie, réunira des penseurs de nationalités différentes, engagés et connus pour leurs publications et leur rôle d'animateurs de centres de recherches «influentes», a précisé la même source.

La rencontre qui se tient à un moment de questionnements théoriques pressants sur l'avenir du monde, a pour objectif d'approfondir les débats et de formuler les alternatives capables de faire avancer la transformation du monde et du Sud, dans des directions associant le progrès social, l'invention des formes de la démocratisation et l'affirmation des souverainetés nationales.

«Le Sud, quelles alternatives?» sera animée par de nombreux chercheurs, intellectuels et écrivains d'Algérie et de nombreux pays (Chine, Corée du Sud, Inde, Iran...), dont Samir Amin, Liess Boukra, Fikret Baskaya, François Houart, Majed Nehme et Demba Moussa Dembele, a conclu le communiqué.

TIZI-OUZOU

Vers le raccordement de 250 villages au réseau Internet à haut débit

Deux cent cinquante (250) villages de la wilaya de Tizi-Ouzou seront raccordés au réseau Internet à haut débit (ADSL), à l'horizon 2014, a indiqué jeudi le directeur de wilaya d'Algérie Télécoms. «Les villages concernés par cette opération ont été sélectionnés sur la base de leur nombre d'habitants, qui dépasse le millier d'âmes pour chacun d'eux, et leur situation sur l'itinéraire du réseau de la fibre optique qui facilitera leur connexion au réseau Internet», a précisé à l'APS M. Hamsaa Ahmed. Ce projet est inscrit au titre de la mise en œuvre du programme gouvernemental visant la généralisation de l'usage de cette technologie de pointe, à l'échelle nationale, a-t-il ajouté. De nombreux villages de Kabylie bénéficient déjà de cette technologie, est-il signalé. La wilaya de Tizi-Ouzou compte près de 1400 villages, répartis sur 67 communes au relief très accidenté, pour 80 % d'entre elles, a relevé la même source, pour souligner la difficulté de faire parvenir ce service dans ces régions montagneuses.

M'SILA : Il détourne 740 tonnes de ciment destinées à la construction de la mosquée

Le président de l'association religieuse de la mosquée Ali Iben Taleb, dans la commune Bouti Sayeh, 87 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'Sila, aurait détourné 740 tonnes de ciments à des fins personnelles.

Mouad B.

La semaine passée, le magistrat instructeur près le tribunal de Sidi Aïssa, avait décidé de placer le président de cette association, répondant aux initiales de N.H., âgé de 50 ans, sous mandat de dépôt pour « abus de confiance », « recel », « détournement de fonds » et « faux et usage de faux ».

L'affaire fait grand bruit dans le monde associatif. Les limiers de la justice ont reçu des informations sur un détournement de bons de ciments par le président de l'association de la mosquée Ali Iben Taleb à des fins personnelles.

« Il était urgent d'aller vite, explique un enquêteur, au vu du contexte notamment et de la responsabilité engagée : ce



sont tout de même des biens des fidèles qui étaient placées dans cette structure.» L'enquête révèle l'existence de ce détournement et la falsification. Le président de l'association a réussi à obtenir 30 bons de 20 tonnes chacun pour la construction de la mosquée qu'il a revendus sur le marché noir à des prix forts. La valeur marchande avoisinera 600 millions de centimes et le ciment était carrément détourné vers le marché informel. Il utilisait une autorisation de réalisation des travaux d'extension de ladite mosquée à des fins de spéculation. Il a, en outre, imité la signature des chèques de la Banque agricole et du développement rural (Badr) et le récépissé de déclaration pour constituer une association religieuse.

Le contrôle de son fichier au niveau des services de sécurité a révélé un casier judiciaire bien fourni en délits et crimes.

L'individu avait déjà été condamné pour association de malfaiteurs par le tribunal de Djelfa et pour plusieurs vols par le tribunal de Bouira. Le dernier en date porte sur une condamnation de trois années fermes que le mis en cause a purgée. Actuellement, les investigations se penchent sur la manière avec laquelle il a pu présider cette association islamique, sachant que le casier judiciaire interdit à toute personne ce droit civique !

Le contrôle de son fichier au niveau des services de sécurité a révélé un casier judiciaire bien fourni en délits et crimes. L'individu avait déjà été condamné pour association de malfaiteurs par le tribunal de Djelfa et pour plusieurs vols par le tribunal de Bouira. Le dernier en date porte sur une condamnation de trois années fermes que le mis en cause a purgée. Actuellement, les investigations se penchent sur la manière avec laquelle il a pu présider cette association islamique, sachant que le casier judiciaire interdit à toute personne ce droit civique !

Arrestation de l'auteur présumé du braquage du bureau de poste à Sidi Aïssa

Les policiers de Sidi Aïssa, 93 kilomètres de M'Sila ont été alertés au courant de la semaine passée que le bureau de poste avait été braqué par un jeune homme armé d'une arme blanche, et une somme de 93 000 DA avait été dérobée dans la caisse sous la menace. Lorsque les policiers en patrouille ont diffusé par radio les premières informations sur le cambriolage, leurs collègues d'une autre patrouille ont «tiqués» : ils avaient contrôlé trois quarts d'heure plus tôt, dans le quartier, un jeune homme qui, à la vue de leur fourgon, avait tenté de dissimuler quelque chose... son arme blanche ! Les gardiens de la

paix n'avaient pas mis beaucoup de temps pour établir précisément l'identité du jeune homme, un repris de justice répondant aux initiales de H.W., âgé de 25 ans, avait été relevé, et son signalement était tout frais. Au terme de quelques minutes de recherches, il a été retrouvé et interpellé. Conduit

au commissariat central, il a été placé en garde à vue après un séjour dans les geôles de dégrisement. Présenté en fin de semaine devant le magistrat instructeur près le tribunal de Sidi Aïssa, le jeune homme a été placé sous mandat de dépôt pour braquage à main armée.

M. B.

B O R D J B O U A R R É R I D J

Saisie de 2250 boîtes de tabac à narguilé de contrebande

La brigade des douanes de Bordj Bou Arréridj a saisi 2 250 boîtes de tabac à narguilé de contrebande à bord d'un véhicule. Les boîtes de tabac de divers parfums étaient dissimulées dans plusieurs lots de marchandises.

La valeur de la saisie est estimée à 225 000 DA. Bien qu'assimilés fiscalement à du tabac, ils échappaient aux réseaux des distributeurs contrôlés par l'Etat et ne respectaient pas non plus le marquage réglementaire imposé par le code de la santé publique. Bien

que ces paquets ne contiennent pas de «tabac» à proprement parler mais uniquement des composés aromatiques, «il s'agit de produits très toxiques, dans la mesure où ils contiennent beaucoup de goudron et produisent plus de monoxyde de carbone que la cigarette», a souligné un médecin et membre de l'association de la protection des consommateurs, qui constate «une recrudescence de ce type de trafic», sans doute due à la mode des narguilés.

Une sacrée manne pour les

contrebandiers qui surfent sur ce nouveau phénomène des cafés à chicha et narguilés en vogue dans les soirées branchées. Une pratique collective au goût de pomme ou cerise, inspirée des cafés turcs ou cairos qui a fait beaucoup d'adeptes chez les jeunes, ces dernières années à Bordj Bou Arréridj et ses environs.

Les mêmes services ont saisi deux grosses motos sans papiers. Une saisie intervenue lors d'un contrôle de routine.

M. B.

Un mort et 5 blessés dans un cortège nuptial

Un spectaculaire accident de la route a eu lieu sur la RN45, au niveau de la commune d'El Euch, une vingtaine de kilomètres de Bordj Bou Arréridj, dans la journée du jeudi. Une collision entre deux véhicules. Finalement, le bilan est lourd : un jeune homme de 35 ans est

TISSEMSILT Des écoles primaires en attente d'être restaurées

Devant la dégradation avancée que connaissent certains établissements scolaires relevant du cycle primaire implantés sur le territoire de la wilaya de Tissemsilt, à l'école primaire « Madjen » à Tissemsilt, chef-lieu de wilaya, qui compte quelque 500 élèves issus pour la plupart des enfants des cités et quartiers relevant du derb, les élèves scolarisés sont en danger. C'est la triste image qu'offre cette école où il est difficile pour les élèves d'avoir un rendement pédagogique normal. Cet état de fait est dû à la négligence et le mauvais suivi des services concernés. Pourtant, et selon la réglementation en vigueur, chaque ouvrage est soumis à une période décennale de garantie. Alors pourquoi les responsables concernés n'appliquent-ils pas cette réglementation qui reste toujours de vigueur ? Face au danger que vivent quotidiennement les enfants, leurs parents ne cachent pas leur colère, dénonçant à la négligence des services concernés quant à l'entretien et la réfection des infrastructures scolaires délabrées.

Les parents d'élèves nous ont sollicités pour «tirer la sonnette d'alarme et interpeller M. le wali tout en souhaitant l'intervention rapide du wali auquel nous faisons confiance, pour mettre fin à cette situation de cet établissement» pour présenter aux élèves et aux personnels éducatifs, la possibilité d'évoluer dans un environnement adéquat.

Ould Sidi Amar

ACCIDENTS DE LA ROUTE 20 morts et 115 blessées en 48 heures

Vingt personnes sont mortes et 115 ont été blessées dans 57 accidents de la circulation survenus durant les journées du 17 et 18 septembre, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Gendarmerie nationale. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa, avec trois morts, suivie de la wilaya de Chlef avec deux morts, et des wilayas de Tizi-Ouzou et de Médéa, avec un mort chacune.

APS

circulation sur cette route qui relie Bordj Bou Arréridj à M'Sila.

Les victimes ont été transportées aux urgences de l'hôpital Bouzidi Lakhdar de Bordj Bou Arréridj. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident.

M. B.

LAMINE BECHICHI

Le GPRA a été créé pour entrer en négociation avec la France sur l'indépendance de l'Algérie

La création du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), le 19 septembre 1958, avait pour objectif d'entrer en négociation avec la France pour le recouvrement de la souveraineté nationale et l'indépendance totale de l'Algérie, a affirmé jeudi à Alger l'ancien ministre de la communication Lamine Bechichi.



«Après les victoires militaires et diplomatiques remportées par la révolution algérienne, sa direction a décidé de créer un gouvernement provisoire qui sera la partie essentielle dans les négociations avec la France sur le recouvrement de la souveraineté nationale et l'indépendance totale de l'Algérie», a ajouté M. Bechichi lors de la conférence organisée par le ministère des Moudjahidines à l'occasion du 55e anniversaire de la création du GPRA. Le GPRA et la délégation algérienne chargée des négociations, a-t-il dit, étaient «attachés» lors des négociations avec la France au principe de l'unité territoriale et de l'impératif de «ne céder aucun pouce du territoire national». Pour l'intervenant «ce gouvernement dont la création a été proclamée à partir de trois capitales arabes (le Caire, Tunis et Rabat) avait été reconnu par plus de 30 Etats arabes, africains, asiatiques et américains). Le GPRA, a-t-il souligné, «a joué un rôle primordial au plan international concluant des dizaines d'accords et de traités internationaux». L'intervenant a mis en exergue le rôle du GPRA dans la prise en charge des affaires des réfugiés algériens à

l'étranger, la préparation des cadres pour la période post-indépendance, la lutte contre les complots tissés par les ennemis de la Révolution algérienne, la mise en échec des thèses coloniales contre la déclaration du 1er novembre 1954 et l'activation de la diplomatie aux plans régional et international pour gagner le soutien international à la cause algérienne. L'ancien ministre a également évoqué les étapes importantes du processus de libération avant la création du GPRA dont les attaques du 20 août 1955, le congrès de la Soummam, la bataille d'El Djorf, la participation du FLN au congrès des pays non-alignés à Bandung (Indonésie) en 1955 et l'inscription, pour la première fois, de la question algérienne, à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies en 1955. Intervenant à son tour, l'universitaire Omar Boudarba a affirmé que le GPRA a également été créé pour parer aux pressions étrangères sur la Révolution et consolider ses institutions par une structure officielle de

négociation avec la France. Le principe de la création du GPRA, a-t-il précisé, était fondé sur la nécessité de préserver les intérêts du peuple et de la cause algérienne, le respect de la souveraineté des Etats notamment les Etats voisins et la neutralité dans le conflit qui existait entre les deux blocs Est-Ouest à cette époque-là. L'intervenant a mis en relief le rôle joué par la diplomatie algérienne dans «la mise en échec des thèses coloniales, l'obtention du soutien des Etats à la cause algérienne et la mise en échec des complots des ennemis de la Révolution à l'intérieur du pays». M. Boudarba a passé en revue les efforts de la diplomatie algérienne à l'étranger durant cette période pour mobiliser l'opinion internationale à la question algérienne, œuvrer à son internationalisation dans les forums internationaux et acquérir les armes et les acheminer vers la direction de la révolution à l'intérieur du pays. La diplomatie algérienne, a-t-il poursuivi, a «compté sur toutes les couches de la société avant le déclenchement de la révolution, tels les sportifs, les étudiants et les artistes pour faire connaître la justesse de la cause algérienne et la lutte du peuple algérien pour le recouvrement de ses droits spoliés».

De nombreux intervenants ont abordé les différentes étapes de la Révolution algérienne, le rôle du GPRA dans la mise en place des fondements de l'Etat algérien avant l'indépendance et la coordination entre la direction militaire de la Révolution et la délégation chargée des négociations avec la France.

RÉVOLUTION

Concours de meilleurs scénarios pour deux films sur Si El Houas et Si M'hamed

Le ministère des Moudjahidines a lancé jeudi un concours national pour sélectionner les meilleurs scénarios originaux pour la réalisation de deux longs-métrages en hommage au combat des chahid Ahmed Ben Abderrezak (Si El Houas) et Ahmed Bouguerra (Si M'hamed). Les participants à ce concours, ouverts aux écrivains et à toute personne intéressée, ont jusqu'au 15 novembre pour remettre leurs projets de scénario dont les textes, rédigés en langue nationale, doivent être «originaux», a précisé le ministère des Moudjahidines dans un communiqué publié dans la presse nationale. Les travaux, portant sur des films de 80 à 120 minutes sur ces deux colonels de la Révolution (Si El Houas, chef de la wilaya VI historique et Si M'hamed, chef de la wilaya IV historique), doivent selon la même source être envoyés, par courrier ou par mail, au Centre national des études et recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954 (cnerh@cnerh-nov54.dz) situé à El Biar (Alger). Selon les conditions du concours, les participants sont tenus d'abord de présenter un résumé du scénario de 20 à 40 pages traitant de tous les aspects du film et reposant sur une trame romanesque et non sur un simple rappel des événements certifiés. «La commission de lecture et d'approbation» (du ministère des Moudjahidines) sélectionnera un certain nombre de résumés avant de demander à ceux qui les ont présentés les textes complets pour les étudier», a indiqué la même source. Sans préciser le montant, le ministère promet une récompense financière pour chaque scénario complet sélectionné. «La commission de lecture et d'approbation sélectionnera les lauréats. Sa décision est définitive et n'est pas susceptible d'appel», indique le communiqué. Le règlement du concours précise, en outre, que le ministère des Moudjahidines sera le producteur des deux longs-métrages et que les «organisateurs du concours ont le droit de participer au choix et à la désignation du réalisateur et/ou du producteur exécuteur du scénario sélectionné» qui sera l'objet d'une étude financière pour évaluer le budget de sa réalisation. Les organisateurs du concours ont le droit de modifier les règles «à tout moment» par avis à publier sur les sites internets du ministère des Moudjahidines et du Centre national des études et recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954. Plusieurs films et documentaires ont été réalisés, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance nationale (juillet 2012-juillet 2013), sur des personnalités ayant marqué la Révolution.

tionnera un certain nombre de résumés avant de demander à ceux qui les ont présentés les textes complets pour les étudier», a indiqué la même source. Sans préciser le montant, le ministère promet une récompense financière pour chaque scénario complet sélectionné. «La commission de lecture et d'approbation sélectionnera les lauréats. Sa décision est définitive et n'est pas susceptible d'appel», indique le communiqué. Le règlement du concours précise, en outre, que le ministère des Moudjahidines sera le producteur des deux longs-métrages et que les «organisateurs du concours ont le droit de participer au choix et à la désignation du réalisateur et/ou du producteur exécuteur du scénario sélectionné» qui sera l'objet d'une étude financière pour évaluer le budget de sa réalisation. Les organisateurs du concours ont le droit de modifier les règles «à tout moment» par avis à publier sur les sites internets du ministère des Moudjahidines et du Centre national des études et recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954. Plusieurs films et documentaires ont été réalisés, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance nationale (juillet 2012-juillet 2013), sur des personnalités ayant marqué la Révolution.

Décès du plasticien algérien Lazhar Hakkar

Le plasticien algérien Lazhar Hakkar est décédé jeudi soir à l'âge de soixante-huit ans, a-t-on appris vendredi auprès du président de l'Union nationale des arts culturels, Abdellah Laârousi. Le défunt sera enterré vendredi après-midi au cimetière de Sidi Yahia (Alger). Né le 13 décembre 1945 à Khemchla, Lazhar Hakkar a exposé en Algérie comme à l'étranger depuis 1972. Avant de se consacrer entièrement à la peinture, il travailla, dès 1975, comme responsable du service création dans une entreprise publique de tissu. Une grande exposition rétrospective, regroupant près de 300 de ses œuvres, lui avait été consacrée en novembre 2012 au Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (MaMa).



ALI HAROUN

Le GPRA a grandement contribué au développement des activités de l'ALN et du FLN

La création du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) le 19 septembre 1958 «a grandement contribué au développement des activités du Front et de l'Armée de libération nationale pour le recouvrement de l'indépendance et de la souveraineté nationale», a souligné le moudjahid et ancien membre du bureau exécutif de la Fédération de France du FLN, Ali Haroun.

Dans une déclaration à la presse en marge de la conférence organisée à l'occasion du 55e anniversaire de la création du GPRA, M. Haroun a indiqué que «la création du GPRA constitue un tournant décisif dans l'histoire de la Révolution algérienne, en ce sens que ce gouvernement avait contribué au développement des activités du Front et de l'Armée de libération nationale pour le recouvrement de l'indépendance et de la souveraineté nationale». Pour cet ancien membre du bureau exécutif de la Fédération de France du FLN, «la création du GPRA en 1958 avait permis d'évaluer les acquis de la Révolution réalisés par le Front et l'Armée de libération nationale depuis le 1er Novembre 1954 jusqu'à la date de naissance du GPRA».

Il a également estimé que la création du GPRA «a marqué un nouveau départ pour la Révolution algérienne, d'autant que ce gouvernement est parvenu à 'arracher' la reconnaissance par les dirigeants des grandes puissances de la justesse de la cause algérienne grâce à la diplomatie qui était présente en force dans la plupart des forums internationaux.

Enfin, M. Haroun a invité la génération de l'indépendance à poursuivre le processus d'édification précisant que la génération de Novembre «a réalisé d'importants acquis, mais il reste encore beaucoup à faire». Le ministère des Moudjahidines a organisé, jeudi à Alger, une conférence au Musée national du Moudjahid à l'occasion du 55e anniversaire de la création du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) en présence du ministre des Moudjahidines, M. Mohamed Chérif Abbas, d'anciens ministres et de plusieurs moudjahidines.

CONFÉRENCE

La création du GPRA, une étape importante dans la guerre de libération

La création du Gouvernement provisoire de la République algérienne le 19 septembre 1958 constitue une «étape historique importante» dans la guerre de libération nationale a souligné jeudi à Alger le ministre des moudjahidines M. Mohamed Chérif Abbas.

En marge d'une conférence commémorant le 55e anniversaire de la création du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) le ministre des moudjahidines a déclaré que la création du GPRA a été une «étape cruciale» de la guerre de libération nationale, soulignant que «le 1er novembre 1954 a été la victoire suprême du peuple algérien qui a porté les armes face à l'ennemi français pour recouvrer sa dignité et sa souveraineté nationale». Le ministre a rappelé que «le Conseil national de la Révolution algérienne (CNR) avait décidé de créer le GPRA pour faire connaître la Révolution algérienne aux gouvernements des pays étrangers, indiquant que la Révolution algérienne avait remporté d'éclatantes victoires durant sept années et demie de lutte que l'histoire retiendra toujours.

Le jeûne peut-il être envisagé comme thérapie ?

Pourra-t-on un jour prescrire quelques jours de jeûne à la place de médicaments ? Cette épingleuse question fait hurler certains scientifiques quand elle en passionne d'autres. Des études menées dans plusieurs pays ont souligné l'intérêt de la privation calorique sur la santé. Que peut-on attendre du jeûne ?

Quels ont été les effets constatés sur l'organisme ? Thierry de Lestrade, auteur d'un documentaire diffusé sur Arte le 19 septembre prochain, ouvre une réflexion dans son livre «Le jeûne, une nouvelle thérapie».

Le jeûne thérapeutique, une histoire ancienne

En Allemagne, depuis quelques années, les cures de jeûne ont le vent en poupe. Une dizaine d'hôpitaux publics sont autorisés à prescrire à leurs patients quelques jours de privation de nourriture, sous encadrement médical. Une situation inimaginable en France !

Jeûner pour rester en bonne santé, l'idée n'est pas nouvelle. Les premières applications thérapeutiques remontent au XIX^e siècle. En 1877, dans la petite ville de Meadville en Pennsylvanie, le docteur Edward Hooker Dewey, diplômé de médecine de l'université du Michigan, décide de donner uniquement de l'eau à un enfant souffrant de diphtérie, puisqu'il n'arrive pas à manger. Il découvre avec stupéfaction qu'au bout de quelques jours, le jeune patient est remis sur pied et guéri de sa maladie.

En 1880, c'est Henry Tanner, un médecin de Minneapolis qui relève le défi de cesser de s'alimenter. Il parvient à tenir 42 jours, sous les yeux ébahis de ses confrères. Loin d'être mal en point, le médecin constate que ses douleurs gastriques et ses rhumatismes ont disparu.

Le jeûne, un complément à la chimio dans la lutte contre le cancer ?

Ces anecdotes ne constituent que deux exemples du jeûne thérapeutique. Dans le passé, plusieurs études ont suggéré des bienfaits de la privation calorique sur la santé (contre l'hypertension, l'arthrite, l'intestin irritable, les troubles du sommeil), bousculant les dogmes de la médecine conventionnelle. Plus proche de nous, le biologiste



américain Valter Longo fait partie de cette poignée d'irréductibles scientifiques convaincus que le jeûne pourrait être une approche complémentaire aux traitements médicamenteux actuels.

Obsédé par l'hypothèse qu'il tient là la clé d'une espérance de vie plus longue en bonne santé, le professeur de gérontologie et de biologie à l'université de Californie du Sud réalise plusieurs expériences qui renforcent ses convictions. Il parvient ainsi à démontrer l'efficacité de courtes périodes de jeûne en complément de la chimiothérapie dans la lutte contre le cancer (étude parue dans *Science Translational Medicine* en février 2012). Les rongeurs atteints de cancers à qui on a inoculé à haute dose un produit de chimiothérapie et qui ont suivi un jeûne affichent en effet des taux de guérison de 20 à 40 % (suivant le type de cancer) supérieurs aux rongeurs qui n'ont pas suivi de jeûne.

L'homme programmé pour s'adapter au jeûne ?

De là à dire que les résultats seraient les mêmes sur l'Homme, il y a un pas que Valter Longo ne se risque pas à franchir. Il faudrait que soit réalisé un essai clinique sur plusieurs années sur des hommes.

Thierry de Lestrade a mené une enquête journalistique sur le jeûne dont le livre vient de paraître. Son travail l'a amené à croiser le chemin de Yvon Le Maho, écopysiologiste, spécialiste des réponses comportementales des organismes à leur environnement. Ce scientifique a observé pendant des années le mode de vie des manchots empereurs et notamment leur capacité à jeûner pendant presque quatre mois. Ses observations empiriques l'ont persuadé d'une chose : «Le mécanisme d'adaptation est le même chez l'animal que chez l'homme». Un point de vue

plutôt déroutant pour un membre de l'Académie des sciences. Ce mécanisme principal du jeûne, dont parle Yvon le Maho, se décompose en trois phases chez l'animal comme chez l'homme : le corps utilise d'abord des réserves de glucose dans le foie et dans les muscles, puis il puise dans les réserves de protéines des muscles avant de faire appel aux réserves de lipides qui servent à fabriquer un «carburant de remplacement du glucose pour le cerveau» (qui se nourrit normalement de glucose). Ce substitut de glucose est appelé «corps cétoniques». L'augmentation de la concentration de ces composants dans le cerveau fascine les chercheurs. Les corps cétoniques aideraient, selon certains, les cellules à résister au stress et ralentiraient le vieillissement des cellules. Cela pourrait-il expliquer les bénéfices supposés du jeûne ? Encore une piste à creuser pour les scientifiques.

En France, les scientifiques conquis par le jeûne comme Yvon le Maho, se comptent sur les doigts d'une main. Mais «c'est en train de changer», assure l'écopysiologiste qui a lui-même fait une cure de jeûne à la célèbre clinique Bachingen en Allemagne. Plusieurs essais cliniques vont démarrer dans plusieurs pays européens (Pays-Bas, Allemagne, Italie, Serbie) avec pour objectifs d'encadrer davantage la pratique du jeûne et d'évaluer son innocuité et ses supposés effets positifs. En France, c'est le service de cancérologie de Bobigny emmené par le Dr Laurent Zeleki qui va conduire les recherches.

Une pratique qui ne s'improvise pas

Ces travaux devraient permettre de nous éclairer un peu plus. Pour l'heure, il convient de rappeler que le jeûne partiel ou complet ne se pratique pas à la légère mais doit être encadré. Un bilan de santé doit être réalisé auprés d'un professionnel. Certaines contre-indications existent (anorexie, boulimie, de diabète de type 1, d'hypothyroïdie, tuberculose).

Droitier ou gaucher, c'est une question de gènes



Pourquoi plus de 90% de la population mondiale est droitier ? Des chercheurs ont identifié une explication génétique à ce phénomène. Une étude génétique a mis en avant un processus biologique qui détermine si l'on est droitier ou gaucher.

Des scientifiques des universités britanniques d'Oxford, de St-Andrews et de Bristol en collaboration avec le Max Plank Institute aux Pays-Bas, ont trouvé une corrélation entre la préférence droite-gauche et un réseau de gènes impliqués dans cette asymétrie dans des embryons. Dans la revue *Plos Genetics*, les auteurs expliquent avoir découvert un gène, le *Pcsk6*, qui serait associé à la «latéralité» dans l'embryon. Dans des études antérieures, il s'est avéré qu'un dysfonctionnement de ce gène chez les souris cause des défauts d'asymétrie du côté

gauche. Autrement dit les rongeurs montrent un positionnement abnormal de certains organes avec un cœur et un estomac à droite et un foie à gauche par exemple. Les chercheurs ont trouvé que des variantes d'autres gènes pouvaient causer des défauts du côté gauche, quand ces gènes étaient inactifs. Chez les humains, l'inactivité de certains gènes pourrait donc expliquer pourquoi 10 % d'entre eux sont plus habiles de la main gauche. Si vous faites partie de la minorité de gauchers, n'allez surtout pas conclure que vous traînez un quelconque handicap. Au contraire, plusieurs études ont suggéré que les gauchers ont tendance à être plus créatifs que les droitiers. Ils seraient plus intuitifs, plus rapides en sport, plus doués car plus prompts à exploiter la partie gauche de leur cerveau.

Cancer colorectal : Un dépistage tous les 10 ans pour réduire le risque de 40%

Une vaste étude américaine montre que réaliser une coloscopie tous les 10 ans permet d'éviter 40% des cancers colorectaux. Un chiffre qui plaide en faveur de campagnes de dépistage de grande ampleur.

Si une coloscopie était réalisée tous les 10 ans à partir de 50 ans, 40% des cas de cancers colorectaux pourraient être évités. Ce sont les conclusions d'une étude de grande ampleur publiée dans la revue spécialisée *New England Journal of Medicine* du 19 septembre. Sachant que les cancers colorectaux causent 1,2 million de morts par an dans le monde, le dépistage pourrait être le moyen le plus efficace de combattre la maladie. Les auteurs ont analysé les données provenant de 88.902 participants à deux études de long terme, fondées sur des réponses à un questionnaire soumis tous les deux ans entre 1988 et 2008. Les chercheurs ont aussi obtenu des informations sur les coloscopies et rectosigmoidoscopies (examen limité à la partie inférieure du côlon) effectuées. Ils ont analysé 815 cas de cancer colorectal et 474 décès qui en ont résulté.

Ils ont constaté que la coloscopie, comme la rectosigmoidoscopie, permettaient de réduire le risque de développer un cancer et d'en mourir. Le Dr Shuji Ogino, épidémiologiste de la faculté de santé publique de Harvard, principal coauteur de la recherche, explique dans la revue scientifique que « la coloscopie est le test de dépistage le plus effectué aux Etats-Unis mais il n'y avait pas de preuves suffisantes jusqu'alors pour déterminer dans quelle proportion il réduit le risque de cancer du côlon proximal, et la fréquence nécessaire à laquelle cette procédure doit être faite ».

La preuve est désormais faite avec cette étude. Selon les chercheurs, seule la coloscopie a permis de diminuer le risque de cancer dans la partie proximale du côlon, c'est-à-dire la partie supérieure, mais sans permettre le même degré de protection que pour les cancers du côlon distal (plus proche du colon).

Depuis 2008 un dépistage gratuit a été mis en place en France pour toutes les personnes âgées de 50 à 74 ans. Elles sont invitées, tous les deux ans, à effectuer un test au gâge de la recherche de sang occulte dans les selles. Il s'agit d'un test que l'on peut pratiquer chez soi : le patient doit déposer un peu de matière fécale sur le test avant de le renvoyer au laboratoire d'analyse. En cas de test positif, une coloscopie doit être réalisée. Chez les hommes, les explorations coliques réalisées suite à un test positif ont permis de diagnostiquer un cancer dans 8,9% des cas. Chez les femmes, 5,8% des explorations coliques ont permis de diagnostiquer un cancer.

Quel sport pratiquer lorsqu'on est asthmatique ?

Halte aux idées reçues ! Le sport n'est pas contre-indiqué chez les asthmatiques : il est même bénéfique. Toutefois, pratiqué sans précaution, l'exercice physique peut déclencher une crise. Il est donc important de bien se préparer.

Les règles à respecter

- Préférez les efforts progressifs et modérés : gymnastique, natation...
- Echauffez-vous avant l'exercice.
- Buvez de l'eau juste avant et après l'effort.
- Arrêtez l'activité progressivement et pensez à vous étirer avant de rejoindre les vestiaires.
- Prenez garde aux conditions climatiques quand vous pratiquez un sport en plein air. Mieux vaut s'abstenir pendant les périodes de forte pollution, de pollens, d'humidité ou de froid sec.
- Evitez de faire un effort physique si vous avez eu une crise d'asthme récemment.
- Un seul sport est contre-indiqué : la plongée sous-marine avec bouteilles.

Joggging : cinq conseils pour améliorer votre endurance

1. Augmentez votre temps de course progressivement. La première fois, courrez 5 minutes sans démarrer trop vite et après vous êtes échauffé. La seconde fois, 10 minutes et ainsi de suite. Attention, ne forcez pas ! Vous devez adapter vos performances à votre état respiratoire.

2. Respirez comme une locomotive : une longue inspiration par le nez puis une expiration en deux fois par la bouche.

3. Rythmez votre foulée sur votre respiration. Un pas, une inspiration...

4. Trouvez l'allure qui vous convient. C'est-à-dire qui entraîne une fréquence cardiaque entre 120 et 160 pulsations par minutes. Sachez que



moins on est entraîné, plus le cœur bat vite.

5. Courrez à plusieurs pour renforcer votre motivation. Si vous êtes capable de discuter en même temps, c'est le signe que tout va bien.

On respire mieux, grâce à la relaxation

Les exercices de relaxation peuvent aider les asthmatiques : quand on est tendu, tout se crispe et il devient plus difficile de respirer. Faire du *qi gong* (technique chinoise de relaxation, prononcer *chi-gong*) ou du yoga régulièrement permet de construire une nouvelle relation avec son corps et apprend à mieux utiliser ses ressources naturelles en cas de souci. Voici 3 exercices, inspirés du *qi gong* pour une respiration apaisante :

1. Assis sur un tabouret, inspirez profondément en gonflant le ventre et expirez en le rentrant. Bloquez votre souffle pendant 3 secondes, puis reprenez. Inspirer, expiration, suspendre : ce cycle respiratoire ramène le calme à l'intérieur.

2. Gardez la même respiration : inspirer, expirer, suspendre. À l'inspiration, soulevez la pointe des pieds. Relâchez-la pendant l'expiration. Cet exercice vous aidera à chasser votre stress et à calmer vos émotions.

3. Gardez la même respiration. Pendant l'inspiration, soulevez les bras et tendez-les vers le ciel. Le regard suit le mouvement des bras. Pendant l'expiration, les mains redescendent tout doucement devant vous, les doigts sont de face.

Faire du sport rajeunit les cellules

Quelques changements de son mode de vie comme une alimentation plus saine ou la pratique d'activités physiques et des techniques de méditation comme le yoga pourraient inverser la marche du temps, en redonnant une nouvelle fraîcheur à vos cellules.

On savait déjà que bien manger, faire du sport et vivre moins stressé abaisse le risque de maladies cardiovasculaires et permet de vivre plus longtemps. Une nouvelle étude, parue dans la revue scientifique *The Lancet Oncology*, apporte une nouvelle raison de surveiller son mode de vie : cela rajeunirait aussi les cellules.

Pour l'instant les observations ont été faites sur un panel de 35

hommes atteints d'une forme non agressive de cancer de la prostate et sont encore trop maigres pour être généralisées. Mais elles valent la peine d'être rapportées.

Les chercheurs de l'université de Californie à San Francisco ont demandé à 10 des patients de changer d'hygiène de vie. Ce bouleversement supposait de s'astreindre à 30 minutes d'exercices par jour, de suivre une technique de relaxation comme le yoga, la méditation ou des exercices de respiration.

La poignée de volontaires a dû également modifier son régime alimentaire en mangeant plus de fruits, de légumes, de céréales et moins de glucides. Ils ont aussi participé à un groupe de sou-

ten d'une heure par semaine. L'équipe du Dr Omish a comparé la longueur des télomères, c'est-à-dire la longueur des extrémités des chromosomes au début de l'expérience puis cinq années plus tard.

Un mode de vie sain allonge les télomères

Les télomères empêchent l'ADN présent dans nos chromosomes d'être endommagé. Mais avec la vieillesse ces télomères raccourcissent, ce qui s'accompagne d'un vieillissement des cellules qui meurent plus rapidement.

Des études précédentes ont associé le raccourcissement de ces télomères à une baisse de l'espérance de vie et un risque accru de maladie

liées à l'âge comme les maladies cardiaques, les démences, les infarctus, le diabète et de nombreux cancers.

Mais cette nouvelle étude a découvert que chez le groupe qui a modifié ses habitudes de vie pendant 5 ans les télomères se sont allongés de 10 % en moyenne. Autre constat intéressant à relever : plus les hommes ont radicalement modifié leur style de vie, plus leurs télomères se sont allongés.

A l'inverse, le groupe qui n'a rien changé à son quotidien a subi un raccourcissement des télomères de 3 % en moyenne.

Moralité, pour préserver plus longtemps son ADN, ne faites pas trop d'excès.

Dyslexie : les tablettes peuvent aider les enfants à lire

Les chercheurs américains ont découvert que les enfants dyslexiques ont moins de difficulté à lire sur l'écran des tablettes numériques.

Le Dr Matthew Schneps, du Centre des sciences de l'éducation de l'Université de Harvard a suivi un groupe d'une centaine d'élèves et leur a demandé de lire des phrases courtes écrites sur un cahier, puis d'autres phrases courtes sur l'écran d'une tablette. Il s'est rendu compte que les enfants qui souffraient de dyslexie avaient beaucoup de moins de difficulté avec la lecture lorsque

les phrases étaient présentées sur une tablette. « Cela tient tout simplement au fait que sur l'écran, il y a moins de mots sur chaque ligne, ce qui permet à l'enfant de se concentrer sur chacun d'eux » a expliqué le chercheur interrogé par la BBC. Cette étude rejoint les conclusions d'une étude



française italienne qui a prouvé que les enfants dyslexiques étaient beaucoup plus à l'aise pour lire quand le texte avait des mots et des lettres plus espacés.

Alors que cet espace plus grand n'est pas possible qu'avec certains livres spécialisés, spécialement publiés pour les en-

fants ayant des difficultés en lecture, la tablette semble l'outil de lecture idéal. Les parents peuvent en effet jouer avec les polices de caractères, les couleurs et les espacements de lettres et de lignes pour aider l'enfant dyslexique à se concentrer sur les mots.

Les enfants ne sont pas les seuls à apprécier les tablettes numériques pour la lecture. Selon une étude allemande parue récemment dans *Plos One*, lire sur une tablette numérique demande également moins d'efforts aux personnes âgées.

Tombola organisée par DK NEWS



Ph. : M. Naït Kaci



les lauréats récompensés

Jeudi dernier, fut aussi la fête pour les gagnants de la tombola lancée par notre quotidien DK News durant le mois de Ramadan.

Dans une réception conviviale organisée à cette occasion au siège du journal à Alger, les 14 heureux élus ont pris possession de leurs lots des mains de différentes personnalités invitées à partager cet instant de joie et de bonheur.

L'animateur des forums du journal a pris la parole pour donner les noms des 14 lauréats venus des quatre coins de l'Algérie. Dans son discours d'ouverture, il a également tenu à remercier d'abord les lecteurs du journal qui ont fait confiance à DKNews et qui continuent de maintenir le journal en pole position du marché national. Il précisera que cette confiance est justifiée par la qualité du journal en termes d'informations et d'analyses, et par les grands efforts produits par l'équipe du quotidien.

Il n'omettra pas, par ailleurs, de remercier les sponsors : tel que Condor electronics représenté par M^{me} Naït Kaci, directrice de communication, M^{me} Belhadjoudja, responsable de communication de Huawei, M^{me} Sonia d'Aigle Azur, et M. Raouf du PMG.

En remettant les lots, le DG ne manquera pas

de souligner que la tombola "n'est qu'un moyen pour témoigner notre reconnaissance à nos lecteurs".

Très ému, Madame Hafida a exprimé sa joie, elle qui ne s'attendait nullement à cette belle et grande surprise. Tout aussi heureux, Monsieur Mokrani Ali, auquel, il a été remis un lot d'appareils électroménagers, s'est dit très honoré de cette distinction. Il en est de même pour les autres gagnants, à savoir, Md et Mrs Aït Amar Djamel, Ghérib Salah, Aliane Salim, Abba Abdel Hafidh, Abba Sarah, Benabou Mohamed, Miloudi Lakhdar, Namichi Bachir, Messaoud Zouhri, Guizi Said, Meberbeche AEK, Laksas Amar.

"Nous remplirons toujours notre rôle d'entreprise citoyenne, car si DK News est gagnant grâce à ses lecteurs, ceux-ci sont aussi gagnants avec DKNews", dira-t-il. Une sympathique collation a clôturé la cérémonie

Ferrah Menad

Un succès

Jamais le slogan « 100/100 des gagnants ont tenté leur chance » n'a autant reçu confirmation que lors de la proclamation des résultats de la tombola organisée par le quotidien national d'information DK News. La tombola avait commencé au début du Ramadan et elle fut achevée avec la fin de ce mois sacré. Jeudi donc, une réception conviviale avait réuni au siège de DK News les heureux gagnants, 14 au total, avec les représentants des sponsors qui ont rendu possible cette tombola en offrant les dons qui ont été mis en jeu. Beaucoup de joie, et pas seulement dans les rangs des heureux gagnants. Du côté des sponsors, ce fut avec de larges sourires que fut abordée la cérémonie de remises des dons.

DK News tient à remercier en premier lieu tous les sponsors qui ont répondu favorablement à leur sollicitation. Nous citons CEVITAL, CONDOR, AIGLE AZUR, IBIS AZUR, PMG (Play Mode Group) Huawei, Electroselle..

Les dons mis en jeu concernent un scooter, des TV LED, des démos HD, réfrigérateurs, cuisinières, machines à laver, climatiseurs, smartphones, des bons d'achat de 40 000 dinars, billets d'avions plus des séjours, des lecteurs DVD, tablettes... DK News tient à remercier également ses lecteurs dont il souhaite la fidélité en leur promettant à eux également une fidélité sur les plans de l'information responsable.

A. B.



EGYPTE

L'UE insiste sur un processus «incluant toutes les parties»

L'envoyé de l'Union européenne en Egypte a estimé jeudi «indispensable» mais «très difficile» une réconciliation dans un processus «incluant toutes les parties», après la destitution du président Mohamed Morsi, en juillet dernier par l'armée.

«Les représentants des deux parties que j'ai rencontrés m'ont délivré le même message: nous devons revenir à un processus incluant toutes les parties», a dit Bernardino Leon, l'envoyé spécial de l'UE, au deuxième jour d'une visite au Caire où il a rencontré notamment le ministre des Affaires étrangères Nabil Fahmy et Amr Darag, l'un des deux derniers leaders des Frères musulmans qui n'est pas encore sous les verrous.

«Je suis venu sans aucune intention d'interférer dans les affaires du pays ni de donner des leçons, (...) mais pour écouter toutes les parties et (...)



tenter de voir si l'Union européenne pouvait aider d'une quelconque manière les Egyptiens à faire face aux défis» qu'ils affrontent, a poursuivi M. Leon devant la presse. «L'avenir de l'Egypte ne peut être décidé que par les Egyptiens», a-t-il martelé. «La réconciliation doit être possible même si elle paraît aujourd'hui extrêmement difficile à mettre en œuvre», a poursuivi le diplomate espagnol, ajoutant: «Le manque de confiance entre les parties est encore plus profond qu'il y a un mois».

«Mais il y a des signes d'espérance: tous

mes interlocuteurs ont insisté sur la nécessité de revenir à un processus qui inclut toutes les parties», a-t-il répété. Le premier chef de l'Etat égyptien élu démocratiquement a été destitué et arrêté le 3 juillet par l'armée, laquelle a installé un gouvernement de transition.

L'armée a donné une «feuille de route» au gouvernement de transition prévoyant notamment une nouvelle Constitution et des élections législatives et présidentielles pour début 2014 dans un «processus démocratique» qui n'exclut personne».

NIGERIA

87 morts dans une attaque de Boko Haram

Au moins 87 personnes ont été tuées dans une attaque mardi soir menée par des membres du groupe armé Boko Haram portant des uniformes militaires, dans une ville du nord-est du Nigeria, a annoncé un responsable gouvernemental jeudi.

«87 corps ont été retrouvés dans la brousse et nos hommes sont à toujours à la recherche de nouveaux corps», a déclaré le responsable nigérian, Saidu Yakubu s'exprimant à Borno (nord-est), où il accompagnait le gouverneur de Borno, Kashim Shettima, sur les lieux du crime.

Les insurgés ont également incendié de nombreuses habitations et immeubles. Ils ont mis en place des barrages et tiré sur des automobilistes qui tentaient de s'enfuir, selon des témoins. Les premières informations sur cette attaque à Borno, ville qui a déjà été la cible de Boko Haram, ne sont parvenues que mercredi. Le réseau de téléphonie mobile à Borno est hors service depuis la mi-mai, lorsque le Nigeria a imposé l'état d'urgence dans la plus grande partie du Nord-Est dans le cadre d'une grande offensive destinée à mettre fin aux attaques menées par Boko Haram. Cette mesure était destinée, selon l'armée, à empêcher les islamistes de mener des attaques coordonnées, mais elle a également privé les civils de la possibilité de donner l'alerte. Les insurgés, venus à bord d'une vingtaine de camions, étaient munis d'armes antiaériennes, a indiqué une source des services de sécurité en poste dans la ville, qui a requis l'anonymat.

Selon le général Mohammed Yusuf, les soldats se sont retrouvés à court de munitions en combattant les assaillants.

LYBIE

Saïf al-Islam El Gueddafi comparaît devant un tribunal de Zenten



Le trafic sur plusieurs lignes du métro du Caire a été interrompu jeudi par les autorités après la découverte de deux bombes sur les rails d'une station du sud de la capitale, selon des responsables de la sécurité.

Le trafic sur plusieurs lignes du métro du Caire a été interrompu jeudi par les autorités après la découverte de deux bombes sur les rails d'une station du sud de la capitale, selon des responsables de la sécurité.

Les deux engins de fabrication artisanale n'avaient pas explosé, a précisé l'un de ces responsables, cité par l'agence AFP.

Des experts ont aussitôt été dé-



ploés afin d'inspecter l'ensemble du réseau ferré, a-t-il poursuivi.

Le réseau de métro du Caire est emprunté chaque jour par au moins trois millions de passagers. Les attaques se sont multipliées au Caire, un attentat ayant même visé le convoi du ministre de l'Intérieur le 5 septembre, depuis la destitution et l'arrestation du président Mohamed Morsi par l'armée.

AFRIQUE DU SUD

Des progrès en matière de lutte contre la criminalité

Le taux de criminalité en Afrique du Sud a baissé de 27,2% au cours de ces dernières années, a déclaré jeudi le ministre de la Police Nathi Mthethwa.

«Le taux d'homicides dans le pays a chuté de 27,2% ces neuf dernières années et de 16,6% au cours des quatre dernières années», a déclaré M. Mthethwa dans un rapport sur les statistiques de la criminalité.

Le ministre a néanmoins relevé une légère augmentation de 0,6% au cours de l'exercice écoulé (2012/2013). Ces neuf dernières années, le nombre de vols communs a baissé de 50,3% et celui des agressions sexuelles de 10,9%, a encore noté le ministre.

Il a déclaré qu'il y a eu 896 298 arrestations pour crimes graves en 2012/2013, contre 777 140 au cours de la période 2011/2012.



LIBÉRIA

L'ONU proroge d'un an le mandat de la Minul

Le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé mercredi d'un an le mandat de la Mission des Nations Unies au Libéria (Minul), jusqu'au 30 septembre 2014.

Dans une résolution adoptée à l'unanimité, le Conseil a également décidé de maintenir à leur niveau actuel les

effectifs de police autorisés de la Minul, soit 1 795 policiers, dont dix unités de police constituées. Le Conseil de sécurité a affirmé son intention de déployer une mission d'évaluation technique au Libéria d'ici à la fin de 2014, au lendemain des élections sénatoriales d'octobre 2014.

«Saïf al-Islam El Gueddafi a comparu devant le tribunal pénal de Zenten qui a décidé d'ajourner l'audience au 12 décembre pour permettre la présence d'autres accusés», selon son avocat, cité par l'AFP. Saïf al-Islam est accusé notamment d'avoir «porté atteinte à la sécurité nationale».

Il était également appelé à comparaître jeudi avec d'autres responsables de l'ancien régime devant une chambre d'accusation de Tripoli dans le cadre d'un autre procès lié à la répression de la révolte de 2011.

Mais on ignorait s'il serait transféré dans la capitale libyenne alors qu'il est détenu à Zenten par des ex-rebelles qui l'avaient capturé en novembre 2011 dans le sud du pays.

Le procureur général libyen a annoncé avoir ordonné son transfert.

Les autorités libyennes de transition ont tenté de négocier à plusieurs reprises le transfert de Saïf al-Islam à la capitale, en vain, mais elles affirment régulièrement qu'il est détenu dans un centre pénitencier sous l'autorité de l'Etat.

APS

SYRIE

L'opposition a utilisé des armes chimiques pour provoquer une intervention étrangère

La Russie a indiqué posséder suffisamment de preuves sur l'utilisation d'armes chimiques par l'opposition syrienne afin de provoquer une intervention étrangère contre Damas, ont rapporté jeudi des médias.

«Nous possédons suffisamment de preuves qui indiquent que les rapports faisant état de l'usage d'armes chimiques reflètent le fait que l'opposition organise régulièrement des provocations afin d'attirer une intervention» en Syrie, a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, cité par des médias.

M. Lavrov a ajouté que le Conseil de sécurité des Nations unies examinerait ces preuves aux côtés du rapport soumis par les inspecteurs de l'ONU qui ont mené une enquête sur les attaques chimiques en Syrie. «C'est de cette façon qu'on découvrira qui a perpétré ces attaques», a-t-il estimé, affirmant



que «Moscou s'attend à ce que ses partenaires internationaux respectent l'entente sur le démantèlement de l'arsenal d'armes chimiques syrien» conclue entre la Russie et les Etats-Unis. Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Ryabkov, en

visite mercredi en Syrie, a également déclaré de son côté que des preuves indiquant que l'opposition syrienne a fait l'usage d'armes chimiques le 21 août près de Damas ont été fournies aux experts de l'ONU qui se sont rendus sur le terrain.

Assad : la Syrie n'est «pas en guerre civile», mais attaquée par Al-Qaïda

Le président syrien Bachar al-Assad a affirmé que son pays n'était «pas en guerre civile», mais attaqué par des «dizaines de milliers de jihadistes», la plupart d'Al-Qaïda.

«Nous avons une guerre, une nouvelle sorte de guerre» avec des «dizaines de milliers de jihadistes» de plus de 80 nationalités différentes, a dit Assad dans un entretien à la télévision américaine FoxNews diffusé mercredi soir. «Ce que je peux vous dire c'est que 80% - certains disent 90%, nous n'avons pas de données précises - de ces terroristes sont

membres d'Al-Qaïda et de ses branches», a dit le chef de l'Etat syrien.

Depuis le déclenchement du conflit il y a deux ans et demi, «des dizaines de milliers de Syriens» et 15 000 soldats gouvernementaux ont été tués, la plupart par «des attaques terroristes, des assassinats et des attentats suicide», a-t-il ajouté.

Il a encore affirmé que l'attaque aux armes chimiques du 21 août était le fait des rebelles et non de ses forces armées.

TURQUIE

Ankara ferme un poste-frontière après la prise d'une ville syrienne par des rebelles

La Turquie a provisoirement fermé un de ses postes-frontière avec la Syrie après la prise de la ville syrienne d'Azaz (nord) par des éléments liés à Al-Qaïda, a indiqué une source gouvernementale turque.

Le poste-frontière d'Onçupinar a été temporairement fermé «en raison des troubles et de l'incertitude (qui règnent) de l'autre côté de la frontière», a affirmé cette source.

Le point de passage se situe en face de celui de Bab al-Salam, en Syrie, à proximité d'Azaz. L'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL), un groupe jihadiste lié à Al-



Qaïda, a pris mercredi le contrôle de la ville d'Azaz, ont rapporté des rebelles syriens.

Selon le porte-parole du ministère turc des Affaires étrangères Levent Gomrukçu, les combats pour le

contrôle d'Azaz sont toujours en cours. «Nous suivons l'évolution de la situation», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Ankara, faisant état d'une situation «confuse». C'est la première fois que des insur-

gés, dont une grande partie viennent de l'étranger, prennent le contrôle d'une ville à l'Armée syrienne libre (ASL), la principale organisation rebelle qui combat le régime de Bachar al-Assad, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh).

Depuis quelques semaines, de plus en plus d'affrontements entre l'EIIL et d'autres groupes rebelles plus modérés sont signalés en Syrie. Azaz avait été en juillet 2012 l'une des premières conquêtes des rebelles non-jihadistes, qui y avaient installé le noyau d'une administration locale.

Réunion de l'OIAC sur l'arsenal chimique en Syrie

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac) doit se réunir vendredi à La Haye pour évoquer la «destruction des armes chimiques syriennes», selon des documents officiels rendus publics par l'organisation. La rencontre permettra aux 41 pays membres du conseil exécutif de l'organisation d'examiner l'adhésion de la Syrie à la convention sur les armes chimiques et le début du programme de destruction de ces armes. L'adhésion de la Syrie à la convention de 1993 sur l'interdiction des armes chimiques, fait partie du plan sur lequel les Etats-Unis et la Russie sont tombés d'accord pour démanteler l'arsenal chimique syrien. Une équipe d'enquêteurs man-

dates par l'ONU, dont neuf experts de l'Oiac, qui ont enquêté en Syrie, ont trouvé des «preuves flagrantes et convaincantes» de l'utilisation de gaz sarin lors d'un massacre le 21 août près de Damas, selon un rapport publié lundi.

Aux termes de l'accord russe-américain, la première étape pour Damas est de fournir d'ici à samedi une documentation complète sur l'ensemble de son arsenal chimique. Les pays occidentaux accusent le régime syrien d'avoir mené l'attaque du 21 août et 13 autres attaques à l'arme chimique, alors que le régime syrien accuse pour sa part les rebelles d'avoir fait usage de ce type d'arme.

La Convention sur l'interdiction des

armes chimiques (Ciac), signée le 13 janvier 1993 à Paris et entrée en vigueur le 29 avril 1997, interdit la fabrication, le stockage et l'utilisation d'armes chimiques et interdit aussi aux signataires d'aider un pays tiers à s'engager dans la fabrication ou l'utilisation de ces armements. Le conseil exécutif de l'Oiac, chargé de l'application de la convention, est composé de représentants permanents, souvent des ambassadeurs de 41 nations. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Etats-Unis, France, Russie, Chine, Royaume-Uni) tiennent des consultations sur un projet de résolution visant à garantir le démantèlement effectif des armes chimiques syriennes.

Hollande pour des livraisons d'armes «contrôlées» à l'ASL

Le président français François Hollande a assuré jeudi à Bamako que la France livrerait des armes à l'Armée de libération de la Syrie (ASL) mais «dans un cadre contrôlé» et «élargi avec un ensemble de pays».

S'exprimant lors d'une conférence de presse, à Bamako, M. Hollande a déclaré : «Les Russes livrent régulièrement (des armes au régime), mais nous, nous le ferons dans un cadre élargi, avec un ensemble de pays et dans un cadre qui peut être contrôlé car nous ne pouvons pas accepter que des armes puissent aller vers des jihadistes» et non à l'ASL».

«Nous avons toujours dit que nous voulions contrôler les fournitures d'armes si nous en faisons, pour qu'elles aillent à l'ASL», a dit encore le président français.

Hagel : Washington maintient ses moyens militaires dans la région

Les moyens militaires américains et le déploiement de navires en Méditerranée orientale «restent les mêmes» en vue d'éventuelles frappes contre la Syrie si la diplomatie échoue, a averti mercredi le secrétaire américain à la Défense Chuck Hagel. «Il est évident que la menace claire de recours à la force par les Etats-Unis a conduit au processus diplomatique. Nous devons conserver l'option militaire comme auparavant», a déclaré le secrétaire à la Défense, précisant que le déploiement de navires équipés de missiles de croisière dans les eaux proches de la Syrie restait inchangé. «Nous sommes prêts à avoir recours à toute option que (le président américain Barack Obama) souhaiterait utiliser», a ajouté M. Hagel lors d'une conférence de presse.

Le président iranien «prêt» à faciliter le dialogue en Syrie

Le nouveau président iranien Hassan Rohani s'est dit jeudi «prêt à (...) faciliter le dialogue» en Syrie entre le régime du président Bachar al-Assad et l'opposition.

«Mon gouvernement est prêt à aider à faciliter le dialogue entre le gouvernement syrien et l'opposition», affirme le président Rohani dans une tribune publiée jeudi sur le site internet du quotidien américain Washington Post.

Le président iranien, qui a multiplié ces derniers jours les déclarations conciliantes à l'adresse des Etats-Unis et de la communauté internationale, affirme qu'il veut poursuivre une politique de «rendez-vous constructifs».

Le dirigeant iranien estime que ses homologues devraient «saisir l'occasion» de sa récente élection à la tête de l'Iran.

Pour M. Rohani, une «approche constructive de la diplomatie ne signifie pas renoncer aux prétentions de chacun».

«Cela veut dire prendre rendez-vous avec ses homologues, sur un pied d'égalité et dans le respect mutuel, pour répondre aux inquiétudes partagées et atteindre des objectifs communs», écrit-il.

SELON M. BAN KI-MOON

L'ONU dresse le bilan de réalisation des OMD

Le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a présenté jeudi au siège de l'ONU, le rapport 2013 du Groupe de réflexion sur la réalisation des huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dont la date butoir est fixée à la mi-2015.

Adoptés en 2000, rappelle-t-on, les huit (8) OMD recouvrent de grands enjeux humanitaires qui vont de la réduction de l'extrême pauvreté et de la mortalité infantile, en passant par la lutte contre plusieurs épidémies dont le VIH/sida, l'accès à l'éducation, l'égalité hommes-femmes et la mise en oeuvre du développement durable.

La réalisation de ces objectifs a connu un succès partout dans le monde mais pas un "succès total", a prévenu M. Ban même s'il a constaté que les pays en développement ont davantage accès aux technologies de l'information et des communications (TIC), aux marchés et aux médicaments essentiels et ont largement profité de l'allègement de leur dette. Le partenariat mondial pour le développement étant le huitième OMD, le secrétaire général a appelé la communauté internationale à s'engager, une nouvelle fois, à augmenter l'aide et à parvenir à un accord commercial centré sur le développement pour accélérer les progrès dans les sept autres OMD.

Selon le chef de l'ONU, la meilleure manière de préparer l'après-2015 est de démontrer que lorsque la commu-



nauté internationale s'engage en faveur du partenariat mondial pour le développement, elle le fait vraiment et alloue des ressources là où il le faut.

Dans ce sens, un responsable du PNUD, Olav Kjorven, a estimé que les efforts d'assistance du Nord en faveur du Sud semblaient s'essouffler, citant la France, l'Espagne et la Grèce qui sont parmi les pays dont l'aide publique au développement (APD) pour les pays pauvres a fortement baissé du fait de la crise économique. Par contre, il a salué les efforts du Royaume-Uni qui, malgré la récession économique, a légèrement augmenté son APD. Au-delà de l'augmentation de l'aide, le rapport fait plusieurs autres recommandations sur l'évasion fiscale, les normes de production, la non-viabilité de la dette et la régulation financière et commerciale.

Le rapport indique que les envois de fonds des migrants ont augmenté

de 5,3% entre 2011 et 2012, atteignant les 401 milliards de dollars. S'agissant des exportations du Sud vers le Nord, elles ont suivi la même courbe ascendante, soit plus de 15% de plus entre 2000 et 2010.

Le rapport souligne tout de même que les négociations du Cycle de Doha sont toujours dans l'impasse mais que la 9^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), prévue à Bali en décembre prochain, devrait être l'occasion d'en sortir.

L'un des points principaux du rapport concerne les médicaments essentiels dont les prix sont toujours trop élevés pour les pays en développement mais, au titre des bonnes nouvelles, l'accès aux médicaments contre le VIH/sida s'est amélioré et les pays du Sud ont pu augmenter la production locale d'autres médicaments essentiels.

ONU - UA

Accord ONU-Union africaine pour renforcer la protection des enfants des conflits armés

L'ONU et l'Union africaine ont convenu de renforcer la protection des enfants touchés par les conflits en Afrique où, en dépit de progrès, de graves violations des droits de l'enfant, notamment l'enrôlement de mineurs dans des conflits armés, se poursuivent.

"Alors que l'Union africaine joue un rôle de plus en plus important dans la médiation sur le continent et les opérations de maintien de la paix, il est élevé indispensible de renforcer notre partenariat", a déclaré la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU pour les enfants et les conflits armés, Mme Leïla Zerrougui.

Dans ce sens, son bureau et le Département Paix et Sécurité de la Commission de l'UA ont signé un accord, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), afin de renforcer les mesures de protection pour les enfants



contre les violences armées. Selon la diplomate algérienne, un nombre important d'enfants touchés par les conflits armés vivent sur le continent africain, ajoutant que grâce à cet accord, ses services vont travailler encore plus étroitement avec l'Union africaine et l'Unicef pour répondre aux besoins de ces enfants.

Le document consacre ainsi la protection des enfants dans toutes les activités de paix et de sécurité menées sous l'égide de

l'Union africaine, avec l'appui de l'ONU. L'accord prévoit également l'élaboration d'un programme de travail commun afin d'aligner les législations nationales sur les normes existantes aux niveaux international et régional, ainsi que l'élaboration de lignes directrices sur la protection des enfants.

En outre, des programmes de formation harmonisés en matière de protection de l'enfance seront développés par les pays

contributeurs de troupes aux missions de paix de l'UA.

C'est ainsi que le directeur du Département de la paix et de la sécurité de la Commission de l'UA, El-Ghassim Wane, s'est félicité de cette collaboration afin de s'assurer que la protection des enfants est inscrite au cœur du travail de l'Union africaine.

S'adressant à la 24^e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Mme Zerrougui a noté que la République démocratique du Congo (RDC) avait signé les plans d'action pour mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants, ainsi que la violence sexuelle contre les enfants.

Par ailleurs, le gouvernement de transition de la Somalie a également signé un plan d'action similaire ainsi qu'un autre pour mettre fin aux meurtres et mutilations d'enfants, un engagement sans précédent de la part d'un gouvernement.

FRANCE - IRAN

Hollande: Le président iranien veut rencontrer son homologue français à l'ONU

Le président français François Hollande a affirmé jeudi soir que le président iranien avait demandé à le rencontrer «la semaine prochaine» en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, sur le dossier syrien.

Dans l'avion qu'il ramenait à Paris, le chef de l'Etat a annoncé qu'il y avait «un projet de rencontre avec le président iranien, à la demande de ce dernier, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies».

Dans l'entourage de François Hollande, on a fait valoir qu'un entretien entre les deux chefs de l'Etat français et iranien, aurait un caractère exceptionnel, dans la mesure où une telle rencontre au sommet n'est pas arrivée depuis des années. La France fait partie du groupe des 5+1 qui négocie avec l'Iran sur son programme nucléaire. Le groupe des 5+1 se compose des Etats-Unis, Chine, Russie, Grande-Bretagne, France et Allemagne.

USA - IRAN

Le président iranien n'exclut pas une rencontre avec Obama

Le nouveau président iranien Hassan Rohani n'a pas exclu jeudi sur la chaîne américaine NBC de rencontrer son homologue américain Barack Obama, tant que «les conditions indispensables» seront remplies. Alors que la journaliste lui demandait s'il allait rencontrer M. Obama à New York à l'ONU, le dirigeant iranien a répondu: «Je n'ai aucun projet de rencontre avec le président Obama dans notre programme». Mais comme on lui demandait s'il allait rencontrer M. Obama dans un avenir proche, M. Rohani a affirmé que «tout est possible dans le monde de la politique. Cela dépend des conditions indispensables».

Dans un extrait de cet entretien diffusé également mercredi par NBC, M. Rohani avait salué le ton «positif et constructif» de M. Obama et espéré des «petits pas» diplomatiques entre les deux gouvernements. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry avait salué jeudi des «propos très positifs» du président iranien. «Je pense que les propos de Rohani étaient très positifs, mais tout doit être mis au banc d'essai et nous verrons dans quelle direction nous irons», avait déclaré M. Kerry, interrogé par la presse après une déclaration sur la Syrie au département d'Etat.

Rohani: L'Iran ne produira jamais de bombe nucléaire

L'Iran ne produira jamais de bombe nucléaire. «Nous voulons seulement une technologie nucléaire pacifique», a déclaré mercredi le nouveau président iranien Hassan Rohani.

«Dans aucune circonstance, nous ne chercherons à obtenir des armes de destruction massive, dont des armes nucléaires, et ce ne sera jamais le cas», a déclaré M. Rohani à la télévision américaine NBC. «Nous n'avons jamais cherché à obtenir une bombe nucléaire, et nous n'allons pas le faire», a encore promis le dirigeant iranien. «Nous voulons seulement une technologie nucléaire pacifique».

«Le problème ne viendra pas de notre côté», car «nous avons suffisamment de marge de manœuvre politique pour résoudre ce problème». Washington ne cesse d'agiter le spectre d'une action militaire en Iran si la diplomatie et les sanctions internationales ne dissuadent pas Téhéran de se doter de l'arme atomique. L'Iran dément que son programme nucléaire soit pensé à des fins militaires.

Programme du jeudi 19 Septembre 2013

TF1

06h30 Magazine jeunesse T'Fou
 08h10 Magazine de télé-achat Télishopping samedi
 10h10 Magazine de société Tous ensemble
 11h00 Magazine de société Tous ensemble
 12h00 Jeu Les douze coups de midi
 12h45 Météo
 12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
 13h00 Journal
 13h20 Magazine de reportages Reportages
 15h15 Série fantastique Ghost Whisperer
 16h05 Série fantastique Ghost Whisperer
 16h55 Série fantastique Ghost Whisperer
 17h55 Magazine de société Tous ensemble
 18h45 Magazine de reportages 50mn Inside
 19h50 Magazine de société Là où je t'emmènerai
 19h55 Météo
 20h00 Journal
 20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous
 20h35 Magazine de découvertes A la rencontre de...
 20h40 Météo
 20h45 Série humoristique Nos chers voisins
 20h50 Divertissement Le grand concours des animateurs Inédit
 23h20 Série policière Les experts : Manhattan?

2

07h00 Magazine de services Télématin
 09h35 Magazine culturel Thé ou café
 10h20 Multisports Côté Match
 10h50 Jeu Motus
 11h20 Jeu Les Z'amours
 11h55 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
 12h40 Magazine de services Point route
 12h50 Météo
 13h00 Journal
 13h20 Magazine d'actualité 13h15, le samedi...
 13h55 Météo
 14h00 Magazine de reportages Envoyé spécial : la suite
 14h50 Magazine culturel Grand public
 15h45 Téléfilm de suspense Mary Higgins Clark 7
 17h20 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
 18h10 Série humoristique Y'a pas d'âge
 18h50 Jeu Un air de famille
 20h00 Journal
 20h40 Loterie Tirage du Loto
 20h43 Magazine de l'environnement Emission de solutions
 20h44 Météo
 20h45 Divertissement Laurent Gerra, le grand show
 22h55 Talk show On n'est pas couché

3

07h55 Série d'animation Ninjago
 08h20 Magazine jeunesse Samedi Ludo
 08h23 Série d'animation Dofus : aux trésors de Kerubim
 09h02 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés
 09h48 Dessin animé Garfield & Cie
 10h16 Série d'animation Ultimate Spider-Man
 10h50 Magazine éducatif C'est pas sorcier
 11h20 Magazine du consommateur Consomag
 11h25 Météo
 11h30 Magazine régional La voix est libre
 12h00 12/13 : Journal régional
 12h25 12/13 : Journal national
 12h50 Magazine animalier 30 millions d'amis
 13h20 Divertissement-humour Les grands du rire
 15h00 En course sur France 3
 15h20 Loterie Keno
 15h25 Magazine régional Samedi avec vous
 16h45 Magazine politique Expression directe
 16h50 Magazine littéraire Un livre toujours
 17h00 Magazine culinaire Les carnets de Julie

08h00 Jeu Questions pour un champion
 18h35 Magazine d'actualité Avenue de l'Europe
 19h00 19/20 : Journal régional
 19h30 19/20 : Journal national
 19h58 Météo
 20h00 Magazine sportif Tout le sport
 20h15 Série d'aventures Zorro
 20h45 Série policière Enquêtes réservées 77 Inédit
 21h35 Série policière Enquêtes réservées 77
 22h20 Météo
 22h25 Soir 3
 22h50 Série dramatique (La) nouvelle Maud 7
 23h40 Série dramatique (La) nouvelle Maud 7
 00h35 Contemporain Blanche-Neige
 02h10 Magazine de la mer Thalassa

CANAL+

07h35 Divertissement Le petit journal
 08h05 Série humoristique Platane 7
 08h35 Série humoristique Platane 7
 09h10 Série humoristique Platane 7
 09h40 Comédie dramatique Camille redouble 777
 11h30 Magazine musical Album de la semaine
 12h00 Série humoristique Casting(s)
 12h00 Série humoristique Casting(s)
 12h05 La météo
 12h10 Divertissement Clique
 12h45 Magazine d'actualité Le tube
 13h40 Magazine d'actualité L'effet papillon
 14h20 Multisports Samedi sport
 14h30 Magazine sportif Intérieur sport
 14h45 Magazine sportif Samedi sport
 14h50 Sport Toulouse / Castres
 16h55 Sport Bastia / Marseille
 18h55 Sport Bastia / Marseille
 19h00 Le JT
 19h10 Magazine d'actualité Salut les Terriens!
 20h25 Divertissement-humour Made in Groland
 20h53 Autre A propos du film
 20h55 Thriller Des hommes sans loi 777 Inédit
 20h55 Autre A propos du film
 22h50 Rugby Jour de rugby
 23h20 FootBall Jour de foot
 00h20 Film d'horreur Chroniques de Tchernobyl 7
 00h20 Autre Plateaux séance interdite
 00h20 Autre Plateaux séance interdite
 01h45 Court métrage Lonely Bones
 01h55 Drame Les femmes du bus 67877
 03h35 Magazine du cinéma Rencontres de cinéma
 04h00 Court métrage Elvis of Nazareth
 04h15 Court métrage I Am a Girl
 04h30 Court métrage Noise

M

08h00 Magazine de télé-achat M6 boutique
 10h10 Magazine du cinéma CinéSIX
 10h20 Magazine culinaire Norbert et Jean : le défi
 11h30 Magazine culinaire Norbert et Jean : le défi
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h05 Série humoristique Scènes de ménages
 14h50 Magazine de société C'est ma vie
 16h00 Magazine de société C'est ma vie
 17h35 Magazine du show-biz Must célébrés
 18h45 Magazine de services Un trésor dans votre maison
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h05 Série humoristique Scènes de ménages
 20h50 Série fantastique Touch 77 Inédit
 21h40 Série fantastique Touch 77
 22h30 Série fantastique Touch 77
 23h20 Magazine de découvertes Enquêtes extraordinaires
 00h40 Magazine de découvertes Enquêtes extraordinaires
 01h50 Série fantastique Supernatural 77
 02h40 Météo

La sélection

20h50

Le grand concours des animateurs



Résumé

Passé loin de 25 animateurs ont répondu présent à cette nouvelle édition du jeu. Dans la bonne humeur et sans se prendre au sérieux, sous la houlette de Carole Rousseau, ils mobilisent leur culture générale afin de passer avec brio les trois manches qui mènent à la victoire. Après des centaines de questions, au cours d'un match acharné, il ne restera plus qu'une star en lice : la gagnante de cette nouvelle édition du «Grand Concours». Qui, d'Estelle Denis, Julie Taton, Elsa Faver, Laurent Mariotte, Catherine Laborde et les autres, aura la meilleure culture générale ? Qui saura répondre vite, sans se laisser envahir par le doute ou l'angoisse ? Qui saura gérer le stress de la compétition sans se laisser démonter par les autres candidats ?

2

20h45

Laurent Gerra, le grand show



Résumé

Laurent Gerra fait sa rentrée sur la chaîne de ses débuts, bien décidé à faire trembler le monde de la politique et du show business comme à son habitude. Sous la houlette de Michel Drucker, et entouré d'une pléiade d'artistes choisis par ses soins, notamment Patrick Bruel, Nolwenn Leroy, Vincent Niclo et Christophe, l'humoriste et imitateur enchaîne les sketches, égratignant au passage ses victimes préférées. François Hollande, Nicolas Sarkozy, Jack Lang, Enrico Macias et Céline Dion auront une fois de plus les oreilles qui sifflent. Rires, chansons et imitations inspirées par les temps forts de la saison passée sont au programme.

3

20h45

Enquêtes réservées



Résumé

Après le vol d'un dossier compromettant dans le bureau d'Arthur Morgane, l'avocat corrompu, Catherine se retrouve dans le danger. Surprise par le magistrat, elle tente de le convaincre qu'elle abonde dans son sens pour se tirer d'affaire. Catherine parvient ainsi à fournir une information capitale à Vincent. Cependant, Arthur exerce un chantage odieux sur François : s'il veut garder Camille, sa fille, en vie, il doit supprimer son frère. Tandis que les Saint-Mathieu cherchent à tout prix à empêcher l'avocat de s'envirer, Barral annonce à Chapelle que la cellule d'investigations vient d'être démantelée...

CANAL+

21h00

Des hommes sans loi



Résumé

Jack, Howard et Forrest Bondurant, trois frères, sont nés et vivent dans le comté de Franklin, en Virginie. En 1931, la Prohibition sévit à travers tous les Etats-Unis. Les trois frères, constatant que certaines personnes sont prêtes à payer très cher pour se fournir en alcool, mettent en place un trafic d'envergure qui fait bientôt parler d'eux. Bagarreur, Howard se montre plus qu'expéditif. Mais leur ascension vient contrarier de puissants intérêts. Et les efforts de la police locale, corrompu, demeurent vains. C'est alors que le FBI envoie sur place l'agent spécial Rakes. Sa mission : mettre un terme définitif au commerce des Bondurant...

M

20h50

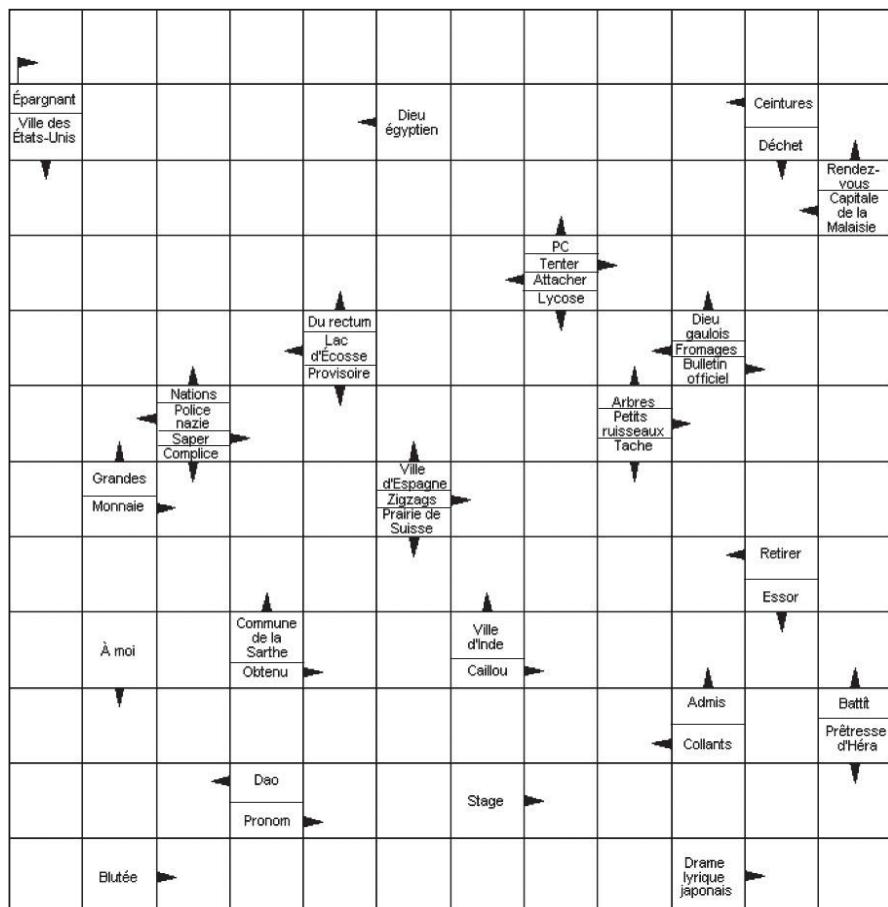
Touch



Résumé

Martin se rend au cimetière se recueillir sur la tombe de Sarah, son épouse, morte dans les attentats du 11 septembre. Il emmène avec lui son fils Jake, muet et atteint d'autisme. Sur place, Martin rencontre Bobby Aresa, un ami de Sarah dont il n'avait jamais entendu parler auparavant. Bobby, visiblement mal à l'aise, cherche à clore la conversation au plus vite. De son côté, Jake continue de communiquer avec son père à l'aide de chiffres. Martin cherche à décoder les messages qui se cachent derrière ces mystérieux numéros. L'un d'eux l'entraîne jusqu'à l'appartement de Bobby Aresa, qui a une information à lui révéler...

Mots fléchés n°381



Proverbes

Lorsqu'il était vivant, il n'avait même pas une datte. Lorsqu'il est mort, on lui offrit tout un régime.

Proverb

C'est la concurrence des brus qui a tué un homme en parfaite santé.

Proverbe berbère

Qui tue le lion en mange, qui ne le tue pas est mangé.

proverbe arabe

Je ne sais qu'une chose c'est que je ne sais rien

Proverbe français

C'est arrivé un 21 septembre

- **1697** : Traité de Ryswick (Guerre de la Ligue d'Augsbourg).
 - **1792** : Bataille de Valmy (Guerre de la Première Coalition).
 - **1794** : Bataille de la Sierra Negra (Guerre de la Première Coalition).
 - **1854** : Bataille de l'Alma (Guerre de Crimée).
 - **1863** : Fin de la bataille de Chickamauga (Guerre de Sécession).
 - **1900** : Dissolution des États pontificaux par le pape Léon XIII.
 - **1920** : Démission du président de la République française Paul Deschanel.
 - **1932** : Début de la grève de la faim de Gandhi.
 - **1960** : Adhésion du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la République centrafricaine, de Chypre, de la République du Congo, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, du Niger, de la Somalie, du Tchad et du Togo à l'ONU.
 - **1977** : Adhésion de Djibouti et du Viêt Nam à l'ONU.

Célébrations

- Semaine européenne de la mobilité.
 - Brésil : Fin de la Semaine Farroupilha commémorant la révolution Farroupilha remportée -par les dirigeants gaúchos en 1845.
 - **Ossétie du Sud** : Fête de l'indépendance (reconnaissance internationale partielle).
 - **Thaïlande** : Journée de la jeunesse nationale.

Samouraï-sudoku n°381

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure

Mots croisés n°381

Horizontalement :

- Horizontalement :**

 1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
 2. Charrue - Airelle canneberge
 3. Ville de la République tchèque - Infinitif
 4. Eléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un âtre
 5. Dysprosium - Filet de pêche
 6. A fait du tort à qqn - Chanceuse
 7. Nom de deux pharaons de la XIX^e dynastie - Chute de la paupière supérieure
 8. Interjection - Bourgeon secondaire situé sur le côté
 9. du bulbe de certaines plantes
 10. Négation - Civière - Panorama
 11. Travailleur dur - Titre d'honneur chez les Britanniques
 12. Engendre qqch - Appuyer
 13. Se dit d'un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase - Vieux

Verticalement :

- Verticalement :

 - 1.Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquéfaction
 - 2.Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
 - 3.Caractère de ce qui est rapide - Théâtre nation al populaire
 - 4.Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
 - 5.Intercède auprès de Dieu - Prêtre
 - 6.Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
 - 7.Poète tragique grec
 - 8.Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
 - 9.Enlève - Grand, gros
 - 10.Qui est à l'uit - Oie mâle - Né
 11. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
 - 12.Débarrasses une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse

MONDIAUX FÉMININS 2013 (CADETTE-JUNIORS) DE BOXE

L'Algérie présente avec 6 boxeuses en Bulgarie

La sélection algérienne féminine de boxe cadettes-juniors prendra part aux championnats du monde de la catégorie prévus à Albénat (Bulgarie) du 21 au 29 septembre, avec six boxeuses (3 cadettes et 3 juniors), a-t-on appris jeudi auprès du directeur technique national, Mourad Meziane.

Les championnats du monde de Bulgarie, ne constituent pas l'objectif majeur des responsables de la boxe algérienne, lesquels souhaitent, selon le DNTN, préparer «cette jeune sélection» aux prochaines échéances, notamment les jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2014) prévus en Chine.

«Le rendez-vous bulgare constitue une opportunité idoine pour les boxeuses algériennes de préparer les Jeux olympiques de la jeunesse et acquérir de l'expérience», a déclaré Mourad Meziane à l'APS.

«Notre objectif à travers cette participation est de permettre à nos boxeuses d'améliorer leurs performances, se frotter au haut niveau, et surtout leur apprendre à gérer la compétition», a-t-il ajouté. Toutefois, le responsable technique de la FAB refuse de parler de médailles, relevant la nécessité d'éviter aux



jeunes sportives «une pression inutile».

«Nous n'allons pas leur mettre la pression. Elles vont entamer cette compétition libérées sur le plan psychologique», a-t-il dit. Optimiste, l'entraîneur national, Khaled Harima estime que la préparation effectuée devrait permettre aux jeunes boxeuses algériennes de réaliser une «bonne prestation» au rendez-vous mondial.

L'équipe nationale sera présente avec six boxeuses (3 cadettes et 3 juniors), lors de ce rendez-vous mondial, il s'agit de Rania Meziane (60 kg), Souhila Bouchene (48 kg) et Zahra Bouarour (51 kg), chez les juniors et Abdi Malika (48 kg), Fathia Mensouri (52 kg), Nour El Houda Bahamed (57 kg), chez les cadettes. Afin de préparer les championnats du monde, la sélection féminine nationale, conduite par l'entraîneur Khaled Harima et son assistant Ousseddik Berkane, avait effectué une série de stages en Algérie et à l'étranger, dont le dernier prendra fin jeudi, en Bulgarie.

Le rendez-vous bulgare a constitué, «une bonne opportunité pour les boxeuses algériennes de préparer les championnats du monde et accroître leur volume compétitif», a déclaré Mourad Meziane.

Réservez aux boxeuses nées entre le 1^{er} janvier 1997 et 31 décembre 1998, les championnats du monde «cadettes» se

déroulent en 13 catégories (44-46 kg, 48 kg, 50 kg, 52 kg, 54 kg, 57 kg, 60 kg, 63 kg, 66 kg, 70 kg, 75 kg, 80 kg et +80 kg). Le combat dans cette catégorie se dispute en 3 rounds de deux minutes.

Quant aux championnats du monde juniors (filles), ils sont réservés aux boxeuses nées entre le 1^{er} janvier 1995 et 31 décembre 1996. Ils concernent 10 catégories du poids : 45-48 kg, 51 kg, 54 kg, 57 kg, 60 kg, 64 kg, 69 kg, 75 kg, 81 kg et +81 kg.

Le combat dans cette catégorie se tient en 4 rounds de deux minutes.

Fiche technique des boxeuses participant au rendez-vous d'Albena
Meziane Rania (60 kg): juniors

Née le 11/10/1996 (17 ans)

Palmarès: Championne d'Algérie et détentrice de la coupe d'Algérie 2011-2012

Championne d'Algérie et détentrice de la coupe d'Algérie 2012-2013

Souhila Bouchene (48 kg): juniors

Née le 26-05-1995 (18 ans)

Palmarès: Championne d'Algérie et détentrice de la coupe d'Algérie 2011-2012

Championne d'Algérie et détentrice de la coupe d'Algérie 2012-2013

Zahra Bouarour (51 kg): juniors

Née le 14-01-1996 (17 ans)

Palmarès: Championne d'Algérie 2012-2013

Abdi Malika (48 kg): cadette

Née le 20-02-1997 (16 ans)

Palmarès: Championne d'Algérie et détentrice de la coupe d'Algérie 2012-2013

Fathia Mensouri (52 kg): cadette

Née le 23-03-1997 (16 ans)

Palmarès: Championne d'Algérie 2012-2013

Nour el Houda Bahamed (57 kg): cadette

Née le 19-01-1998 (15 ans)

Palmarès: Championne d'Algérie et détentrice de la coupe d'Algérie 2012-2013

CAN-2013 DE VOLLEY-BALL (MESSIEURS)
6 pays dont l'Algérie au rendez-vous de Sousse

Six pays dont l'Algérie prendront part à la 19^e édition du championnat d'Afrique des nations messieurs (CAN-2013) de volley-ball, prévue du 22 au 27 septembre à Sousse, a annoncé jeudi la Fédération tunisienne de volley-ball (FTVB).

Outre l'Algérie et la Tunisie (pays hôte), la compétition qui se jouera en une poule unique verra la participation de l'Egypte, du Maroc, de la Libye et du Cameroun.

Les rencontres de ce championnat d'Afrique se dérouleront à la salle olympique de Sousse, à raison de trois matches par jour. La compétition observera un jour de repos le mercredi 25 septembre, a précisé le président du comité d'organisation du championnat d'Afrique des nations 2013, Hédi Ben Ahmed, lors d'une conférence de presse à Tunis. La sélection tunisienne aura le privilège de choisir l'horaire de ses rencontres (18h00) et son premier ou dernier adversaire.

CHAMPIONNAT ARABE DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE (MESSIEURS)

L'Algérie en 3^e position

L'Algérie s'est classée à la 3^e place lors des 5^e championnats arabes de gymnastique artistique (messieurs) qui se sont déroulés du 16 au 18 septembre au Koweït, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de la discipline. Les Algériens ont empoché 7 médailles au total (1 or, 4 argent et 2 bronze) à l'issue de la compétition clôturée mercredi soir à la salle d'Al Nadi Al Arabi. L'unique médaille en vermeil algérienne a été l'œuvre de Hacib Walid dans le concours du cheval d'arçon. Le même gymnaste a gagné deux autres médailles: 1 en argent (anneaux) et 1 en bronze (concours général individuel). Son compatriote, Hillel Metidji a remporté deux médailles d'argent à la barre fixe et au concours général individuel. De son côté, Mohamed Berguieg a offert deux médailles à l'Algérie, une en argent aux barres parallèles, et 1 en bronze à la barre fixe. La sélection tunisienne a remporté le championnat après avoir glané 5 médailles dont 3 en or obtenues par Wejdi Bouallègue. Le Qatar a terminé au 4^e rang, grâce aux deux médailles d'or et 1 en bronze remportées par ses gymnastes. Avant le tenue de ce championnat, l'Union arabe de gymnastique a organisé un examen pour les arbitres. Quinze des dix-huit arbitres ayant passé l'examen ont décroché leurs diplômes.

Solution Samurai-sudoku N°380

9	7	8	5	6	3	4	1	2
4	2	6	8	7	1	5	3	9
1	3	5	2	4	9	7	8	6
2	9	3	4	8	5	6	7	1
6	5	1	3	2	7	8	9	4
8	4	7	1	9	6	2	5	3
5	6	2	9	3	4	1	6	7
7	1	9	6	5	2	3	4	8
3	6	4	7	1	8	9	2	5

6	9	4	1	2	3	8	7	5
5	8	3	4	7	9	6	2	1
7	1	2	5	8	6	4	9	3
3	5	8	2	4	7	9	1	6
4	7	1	6	9	8	3	5	2
9	2	6	3	1	5	7	8	4
1	4	7	3	5	6	2	9	8
8	6	9	7	4	2	1	3	5
2	5	1	8	4	9	6	3	7

Solution Mots Croisés N°380

SAINTLAURENT
CISEAUX■BRAI
LEONINES■ETE
E■DELERUE■AR
ROY■LEAN■ETC
ERNEE■IN■NOE
NIAT■U■AVRIL
CYMAISE■AIRE
HAI■BANC■CET
Y■QUE■LOCHS■
MOURRAU■I■A
EZE■ETAYERAS

Solution Mots Fléchés N°380

PARAPHIMOSIS■ARAIR
E■ATACA■TEPLICE
E■IRTUILLEAUXJ
■CI■DY■TRAMAILNU
■VEINARDESETHI
■PTOSIS■OLE■CAIEU
■O■NE■BARD■SITE
■A■TRIMER
■SIRGENERE
■PESEREXPLETIF
■USE

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (6^e ET DERNIÈRE JOURNÉE) Le CA Bizertin amoindri face à l'ES Sétif aujourd'hui

L'Athlétique Club Bizertin sera privé de quatre joueurs cadre lors de son match face à l'ES Sétif, prévu ce samedi au stade 8 mai, pour le compte de la sixième et dernière journée de la Coupe de la Confédération africaine de football pour cause de suspension, rapporte jeudi la presse locale.

Ces quatre joueurs sont Nour Hadhria, Chaker Berkaoi, Ali El Mechani et Larbi Djaber suspendus pour cumul de cartons. En revanche, la formation tunisienne enregistrera à cette occasion le retour du défenseur Fakhr Eddine El Djaziri qui a purgé son match de suspension face au FUS Rabat (1-0). La délé-



gation de l'Athlétique Club Bizertin est attendue ce jeudi à Alger avant de rallier la ville de Sétif. Elle sera composée de 35 personnes dont 18 joueurs et staff technique et médical. La veille de cette rencontre, le

CA Bizertin occupe la deuxième place du groupe B avec 8 points à deux longueurs du leader le TP Mazembe (RD Congo), tandis que l'ES Sétif est lanterne rouge et déjà éliminée de la compétition.

LIGUE 1 L'ES Sétif jette son dévolu sur l'entraîneur bosnien Faruk Hadzibegic

L'entraîneur bosnien Faruk Hadzibegic devrait être le prochain entraîneur de l'ES Sétif (ligue 1 algérienne de football), a appris l'APS, jeudi, auprès de la direction du club. Selon Azzedine Arab, président du Conseil d'administration de la Sspa «Black Eagles», les deux parties sont parvenues à un accord lors d'un entretien téléphonique entre Hadzibegic et le président du club sétifien, Hacène Hammam.

Un entretien, a-t-il ajouté, au cours duquel les ambitions et les objectifs de l'Entente pour cette saison ont été «clairement définis». La même source a fait savoir

que Faruk Hadzibegic ralliera la capitale des Hauts plateaux «très prochainement» pour approfondir les discussions en vue de la signature d'un contrat dont la durée n'a pas été déterminée. Faruk Hadzibegic a effectué toute sa carrière d'entraîneur en France, avec deux passages à Espagne où il a coaché le Betis Séville (2000-2001) et en Turquie où il a entraîné les clubs de Gaziantepspor et de Diyarbakirspor entre 2004 et 2006. En France, il a notamment entraîné l'ES Troyes AC du temps où l'ex-international algérien Rafik Saïfi évoluait dans cette équipe.

KBAÏER : «Nous jouerons pour la gagne à Sétif»

L'entraîneur de l'Athlétique Club Bizertin Mondher Kbaïer a indiqué son équipe visera la victoire contre l'ES Sétif samedi soir au stade 8 mai pour espérer finir en tête du groupe B de la Coupe de la Confédération de football.

«Dieu merci pour la qualification, c'est une récompense pour les efforts de toute la famille du CAB, pour le public aussi, car il est et restera le joueur n°12. Notre objectif est atteint, maintenant, on veut continuer notre marche. On jouera pour gagner, pour terminer la phase des poules par une victoire», a déclaré Mondher Kbaïer lors d'une conférence de presse.

Déjà qualifiés pour les demi-finales, les Tunisiens ambitionnent de dépasser au classement les Congolais du TP Mazembe qui se rendront lors de l'ultime journée de la phase de poules au Maroc pour affronter les FUS Rabat hors course à l'instar de l'ESS. L'entraîneur du CA Bizertin prévoit un match difficile contre les champions d'Algérie en quête de leur première victoire dans cette compétition. «Notre mission ne sera pas de tout repos. On va jouer contre une équipe qui a été deux fois championne d'Algérie récemment. L'ES Sétif n'a pas gagné un match pendant cette phase des poules et aura à cœur de remporter celui de samedi. Nous allons jouer pour préserver une image que tout le monde apprécie», a-t-il dit. «Sincèrement on veut gagner ce match non pas pour éviter le CS Sfaxien en demi-finale mais pour essayer d'améliorer notre classement au niveau africain qui pourra nous favoriser lors de la prochaine coupe de la Confédération et pour continuer notre série de victoires.» a-t-il ajouté. La délégation du CA Bizertin est attendue ce jeudi à Alger avant de rallier Sétif.

APS



Publicité

REPUBLICHE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DE BARAKI
NIF N°984 1614 51350 34
No : 99..../B.M / 2013

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
Le président de l'APC de Baraki lance un avis d'appel d'offre national restreint pour :

Travaux de Maintenance Des Réseaux d'éclairage Publics à Travers le territoire
De la commune de Baraki

Seules les entreprises qualifiées dans le domaine, peuvent soumissionner et retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Baraki contre la somme de 2000.00DA (après la trésorerie communale). Les dossiers de soumission comprendront une offre technique et une offre financière. Toute les pièces demandées doivent être valides et légalisées (pour plus de détail voir cahier des charges).

1-L'offre technique comprendra :

- La déclaration à soucrire et la déclaration de probité.
- Cahier des clauses administratives générales (Instructions aux soumissionnaires), paraphé, daté et signé portant cachet de l'entreprise et la griffe du signataire.
- Cahier des Prescriptions Spéciales, paraphé, daté et signé portant cachet de l'entreprise et la griffe du signataire.
- Cahier des prescriptions techniques, ainsi que l'ensemble des documents cités dans le cahier des charges.

2- L'offre financière comprendra :

- ✓ La lettre de soumission.
- ✓ Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- ✓ Le détail quantitatif- estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

L'offre doit être présentée sous double pli sous forme de pli technique et financier séparé à l'intérieur de la même offre. Le pli extérieur doit être cacheté, fermé, anonyme et ne portant que : l'expression suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
Travaux de Maintenance Des Réseaux d'éclairage Publics à Travers le territoire
De la commune de Baraki
-COMMUNE DE BARAKI-
«Avec pas ouvrir»

Le présent avis est rédigé en langue Arabe et langue Française, publié dans deux quotidiens nationaux et au BOMOP. Les offres devront être déposées au niveau du bureau de marchés de L'APC de Baraki le dernier jour de la date de préparation de l'offre avant 12.00 h. L'ouverture des plis aura lieu ce même jour à 13.30h au siège de L'APC de Baraki en séance publique. Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle est reportée au jour ouvrable suivant.

La durée de préparation de l'offre est de 21 jours à partir de la 1^{re} publication de cet avis.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya d'Alger.
Circconscription administrative de Sidi M'hamed.
Commune d'El-Mouradia

Avis d'appel d'offre nationale restreint N°06/2013

L'APC d'El-Mouradia sis au 54 rue Ali Haddad, lance un avis d'appel d'offres restreint, relatif à l'acquisition de 06 véhicules légers.

Tous les concessionnaires intéressés, peuvent retirer le cahier des charges au près de l'APC EL-MOURADIA au niveau du secrétariat du président au 4^{me} étage

-les soumissions doivent comprendre: une offre technique et une offre financière. (voir cahier des charges)

L'offre technique:

-Déclaration à soucrire selon le modèle joint

-Déclaration de probité

- Cahier des charges paraphé par le soumissionnaire et portant dans sa dernière page la mention « lu et accepté »

- copie légalisée du registre de commerce en cours de validité

- copie légalisée de la Carte d'immatriculation fiscale

- Statut de l'entreprise soumissionnaire authentifié

- certificat de bonne exécution

- certificat d'homologation visé par les services des mines.

- engagement sur le délai de livraison

- engagement sur le délai de garantie

- Références bancaires

- copie légalisée des bilans financiers des trois (03) dernières années certifiées par le service des impôts.

- Copie d'attestation de mise à jour CNAS,CASNOS en cours de validité.

- Copie légalisée l'extrait du dossier judiciaire du soumissionnaire

- Copie légalisée d'extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement en cours de validité.

L'offre financière:

- Lettre de soumission

- Bordereau des prix unitaires

- Devis estimatif et quantitatif

La présentation de l'offre se fera comme suit :

- L'offre technique comprenant les pièces réglementaires et techniques dans un pli scellé portant la mention « offre technique »

- L'offre financière dans un pli scellé portant la mention « offre financière »

- Ces deux enveloppes doivent être introduites dans une enveloppe extérieure scellée anonyme ne comportant aucune inscription autre que la mention

APC EL-MOURADIA

Avis d'appel d'offres national restreint N°06/2013

Acquisition de 06 véhicules légers

Soumission à ne pas ouvrir.

- Le délai de préparation des offres est de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse;

- Le dépôt des offres est fixée le 30-09-13 de 8.30 h à 12.00h au niveau du siège d'APC d'El-Mouradia sis au 54 rue ALI Haddad -El-Mouradia, auprès du secrétariat du président d'APC au 4^{me} étage.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres

- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui se déroulera au siège de la commune sis au 54 Ali Haddad , le 30-09-13 à 14.00;

Cet avis est considéré comme invitation.

Président de l'Assemblée Populaire
Communale D'El-Mouradia

LIGUE 1 DE FOOTBALL

Medouar : «L'ASO Chlef saisit le wali pour le changement de la pelouse du stade Boumezrag»

Le direction de l'ASO Chlef a officiellement saisi le wali de Chlef pour le changement de la pelouse synthétique du stade Mohammed Boumezrag «devenu un véritable danger» pour les joueurs et bénéfier de la gestion de cette infrastructure, a-t-on appris jeudi auprès de Abdelkrim Medouar, le porte parole du club de Ligue 1 algérienne de football.

«On souhaite que notre demande soit prise en considération, car la pelouse n'a pas été changée depuis plusieurs années, exposant ainsi les joueurs à un grand danger, comme l'a constaté du reste le ministre de la jeunesse et des sports, lui-même au cours d'une visite effectuée à Chlef», a-t-il déclaré à l'APS.

«On insiste aussi pour la gestion du stade par notre club, car cela nous permet d'améliorer un tant soit peu la situation financière de l'ASO», a-t-il ajouté.

Le stade Boumezrag est géré par la direction de la jeunesse et des sports (DJS)



de Chlef. Son premier responsable, Maârouf El Hadij, avait déclaré à l'APS, peu avant le début de cette saison, qu'une nouvelle pelouse synthétique de der-

nière génération sera posée lors de la prochaine trêve hivernale (entre décembre et janvier)

«On a entendu assez de promesses de la part de la DJS, d'où notre correspondance adressée au Wali personnellement pour lui demander d'y intervenir», a encore expliqué Medouar, qui préside également le club amateur de l'ASO.

Samedi passé lors de la rencontre ASO-RC Arbaâ pour le compte de la 4e journée du championnat de Ligue 1, des banderoles ont été déployées par les supporters chéfiens pour demander le changement de la pelouse du stade et accorder la gestion de ce dernier à la direction de leur club. «C'est une action délibérée de la part de nos supporters qui ont tenté à leur manière de lancer eux aussi un cri de détresse en direction des autorités locales pour donner plus de considération à leur équipe», a commenté Medouar.

LFP

Les dates et les horaires des matches aller fixés

La Ligue de football professionnel (LFP) a fixé avec détail toutes les dates des rencontres de la phase aller du championnat d'Algérie de Ligue 1 et 2. Ce calendrier, qui comprend également les horaires des matches, a été conçu à partir de la programmation transmise par l'Entreprise de la Télévision algérienne (EPTV) à la LFP, précise l'instance chargée de la gestion de la compétition. Selon ce calendrier, la phase aller de la L1 prendra fin le samedi 28 décembre prochain, tandis que celle de la L2 se terminera la veille, le vendredi 27 septembre.

Toutes les journées de L1 se dérouleront le samedi avec la programmation d'une rencontre avancée le vendredi. En revanche, les matches de L2 se joueront le vendredi. D'autre part, quinze matches du championnat d'Algérie de L1 feront l'objet d'une couverture télévisuelle d'ici à la fin de la phase aller. Parmi les affiches retenues par l'entreprise de télévision publique : JS Kabylie-JSM Bejaia, ES Sétif-MC Alger, JSM Bejaia-MO Bejaia, MC Alger-El Harrach, USM Alger-CR Belouizdad et ES Sétif-MC El Eulma.

COUPE D'ALGÉRIE 2013/2014

Les tours régionaux fixés aux 11 octobre et 15 novembre

Les tours régionaux de la coupe d'Algérie (seniors messieurs), saison 2013/2014, auront lieu les 11 octobre et 15 novembre prochains, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF). De ce fait, l'instance fédérale a appelé les ligues régionales de football, chargées de l'organisation de ces tours préliminaires, à communiquer la liste des clubs qualifiés aux 32es de finale de «Dame Coupe» au plus tard le 18 novembre 2013. Pour rappel, deux tours de la coupe d'Algérie 2013/2014 auront lieu avant la fin de l'année en cours, à savoir les 32es et 16es de finale, prévus respectivement les 6/7 et 20/21 décembre.

Mokhtar Toumi s'engagera pour deux ans avec l'ES Sétif

Le défenseur international junior, Mokhtar Toumi, en fin de contrat avec Montpellier (L1, France) devra s'engager dans les prochaines heures pour deux années avec l'ES Sétif, a appris l'APS jeudi auprès de la direction du club de Ligue 1 algérienne de football.

Les deux parties se sont mises d'accord sur toutes les modalités du contrat, après les négociations qu'elles ont menées mercredi, ajoute-t-on de même source. Capitaine de l'équipe réserve de Montpellier qui évolue au CFA (championnat amateur en France), le joueur de 20 ans a été déçu de ne pas avoir été promu en équipe fanion par l'entraîneur Jean Fernandez d'où sa décision de quitter son club pour lequel il avait joué pendant six ans.

Lors de l'intersaison, il a effectué des essais non concluants dans le club de Barnsley (Div 2, Angleterre). Toumi avait participé avec la sélection algérienne à la coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans disputée dans l'ouest algérien et dans laquelle les Verts ont été éliminés dès le premier tour. Ce défenseur axial au grand gabarit avait hérité à cette occasion du brassard du capitaine, et était l'une des rares satisfactions du côté algérien, en étant notamment élu par la Confédération africaine comme meilleur joueur du match d'ouverture du tournoi face au Bénin.

La direction de l'ESS compte profiter de son statut "d'international au chômage" pour le qualifier au sein de son effectif en dehors de la période des transferts. Il est le deuxième joueur de la sélection U-20 à intégrer les rangs de "l'Entente" après le latéral droit Hicham Aoulmi, devenu "sétifien" depuis l'intersaison.



LIGUE 2

Nezzar : «L'expérience, l'atout majeur du CA Batna pour accéder»

Le CA Batna mise sur son capital expérience pour retrouver rapidement le championnat de Ligue 1 algérienne de football, a indiqué jeudi Farid Nezzar, membre du Conseil d'administration du club phare de la capitale des Aurès. «Nous avons réussi trois accessions en Ligue 1 lors de ces précédentes saisons. Notre capital expérience dans ce genre de challenges est un atout non négligeable pour réussir de nouveau notre montée», a-t-il déclaré à l'APS. Après un début de championnat raté marqué par deux défaites de suite lors des deux premières journées du championnat, le CAB s'est vite racheté en enchaînant deux victoires face à l'ASM Oran à domicile, et l'US Chaouia en déplacement.

«Nos deux premières défaites du début de saison sont dues au retard accusé dans l'entame de la préparation du nouvel exercice. Le club a passé des moments difficiles après le refus des responsables du football algérien d'appliquer la réglementation en vigueur en reléguant la JS Saoura et en repêchant notre club parmi l'élite, vu que nous avions terminé à la 14e place le championnat de l'édition précédente», a encore précisé le responsable batnéen. Le CAB a exigé le maintien de son équipe en Ligue 1 après la condamnation du président de la JSS, Mohamed Zerouati, de 18 mois de prison ferme par le tribunal d'Aïn M'lila dans l'affaire de corruption liée au match CAB-JSS en octobre passé, estimant que c'est la JSS qui devait descendre après cette peine prononcée à l'encontre de son premier responsable.

Nezzar, qui a du se désigner provisoirement de son poste de président du CAB après avoir été suspendu pour une année ferme par la Ligue de football, a "fructifié" la position de la direction du club qui a réitéré sa confiance en l'entraîneur Ali Fergani, malgré la grosse pression exercée sur elle par les supporters en réaction aux deux premiers échecs du début de saison.

TRANSFERTS

Amri Chadli s'engage pour deux saisons avec le MC Oran

L'ex-attaquant international algérien, Amri Chadli, libre de tout engagement avec le club allemand du FSV Francfort, s'est engagé jeudi pour deux saisons en faveur du MC Oran aût-on appris auprès de Youcef Djebbari, président du club oranais pensionnaire du championnat de Ligue 1 algérienne de football.

«C'est officiel, Amri Chadli s'est engagé avec notre club pour deux saisons. On est tous heureux d'accueillir un joueur d'un tel calibre qui va certainement nous donner le plus escompté», a déclaré à l'APS le premier responsable du Mouloudia. Le joueur était entré en contacts avec les dirigeants du MCO lors de l'intersaison, mais il a fini par décliner leur proposition car souhaitant poursuivre en Europe pour relancer sa carrière, lui qui est resté inactif pendant toute la deuxième partie de la saison passée à cause d'une blessure.

Seulement, et n'ayant pas trouvé un club preneur, il s'est montré prêt à tenter une expérience en Algérie, et c'est à l'ASO Chlef (Ligue 1) qu'il a fini par atterrir en ce début de semaine, avant de changer d'avis et répondre cette fois par la positive au président mouloudéen Djebbari, revenu à la charge dès qu'il a eu vent du désir du joueur d'exercer dans son pays d'origine.

Chadli (29 ans) qui eut des passages dans des clubs français et Allemands, sera présenté à la presse dimanche prochain. Il intégrera les entraînements de sa nouvelle formation le lendemain, selon Djebbari. Avec dix sélections en équipe nationale à son actif, il aspire à travers son passage dans le championnat algérien, renouer avec les Verts, a-t-il confié à la presse.

Si qualification en dehors de la période des transferts ne devrait pas poser de problèmes, car étant un ex-joueur international au chômage, ce qui lui donne le droit de bénéficier d'une dérogation spéciale, a encore expliqué le premier responsable du club phare de l'Ouest.

ITALIE

Saphir Taïder promet de s'améliorer chaque jour avec l'Inter

Le milieu de terrain algérien de l'Inter Milan, Saphir Taïder, a promis de s'améliorer chaque jour davantage dans sa nouvelle aventure avec le club «nerazzurro» qu'il a rejoint durant le mercato estival, évitant cependant d'évoquer le mot «Scudetto» (champion d'Italie), selon une interview aux médias locaux.

«J'ai travaillé dur pour y arriver et maintenant je dois grandir chaque jour. J'ai la chance de venir à l'Inter et je promets de m'améliorer au quotidien», a déclaré Taïder, 21 ans, au micro de la chaîne Sky Sport 24.

«Je dois m'améliorer à plusieurs niveaux, je suis jeune et c'est normal de ne pas se fixer des limites. Chaque fois que je foule le terrain, je cherche à honorer ce maillot», a-t-il ajouté. Arrivé à l'Inter en provenance de Bologne, Taïder a joué sa première rencontre en tant que titulaire samedi dernier à l'occasion de la réception de la Juventus (1-1) pour le compte de la 3e journée de Serie A, profitant de la mauvaise condition physique de l'international croate, Mateo Kovacic.

«C'était très beau, nous avons été contents de notre prestation mais maintenant, ce match fait partie du passé et nous devons regarder vers l'avant, au prochain match contre Sassuolo», a-t-il dit.

Après 3 journées de championnat, l'Inter, sous la houlette de son nouvel entraîneur Walter Mazzarri, est invaincu avec 7 points au compteur comme la Juventus, championne d'Italie en titre. Les deux équipes sont devancées par les co-leaders, Naples et l'AS Rome, avec 9 unités chacune. Mais le milieu de terrain des Verts refuse de s'enflammer : «C'est seulement le début du championnat, la route est encore très longue, nous verrons à la fin. Il y a beaucoup d'équipes fortes en Italie, à l'image de la Juventus, Milan, Naples et la Roma, qui ont des champions dans leurs rangs.



MOURINHO critique les choix d'Eto'o

Si les médias anglais font le choix de cigner sur le secteur offensif de Chelsea avec Samuel Eto'o en ligne de mire, Mourinho explique qu'il faut laisser du temps au Camerounais, ce qui ne l'a pas empêché de critiquer les choix de carrière de ce dernier.

«Samuel manque peut-être de tranchant, mais cela ne me surprend pas, dit-il avant de rajouter : Quand vous jouez dans un club pendant deux ans et demi, dans un club qui ne vous motive pas, loin des projecteurs, où vous avez peut-être signé pour de mauvaises raisons, alors vous perdez votre appétit, votre envie.»

BRAMOVITCH ÉTAIT VRAIMENT FURAX !

L'homme d'affaires russe a décidé de se rendre, après le coup de sifflet final de cette rencontre européenne, dans les vestiaires londoniens afin de secouer les joueurs de José Mourinho. Roman Abramovitch n'aurait pas du tout apprécié le manque de combativité de certains joueurs qui ont disputé cette rencontre face aux Suisses qui ont parfaitement joué le coup défensivement mais aussi offensivement. Après avoir remporté le doublé Ligue des champions (2012) - Ligue Europa (2013), Chelsea est vraiment redescendu sur terre hier soir...



ROONEY fier de ses 200 buts !

« C'est un grand honneur pour moi d'avoir marqué 200 buts pour un club comme Manchester United. Quand vous regardez

de la liste des meilleurs buteurs, je suis seulement le quatrième joueur de l'histoire du club à avoir atteint ce nombre après Sir Bobby Charlton, Denis Law et Jack Rowley. C'est quelque chose dont je suis très fier. L'ovation reçue lorsque j'ai été remplacé était incroyable et signifie beaucoup et je tiens à remercier les fans pour cela. Les fans de Manchester United ont été brillants depuis le début de la saison.»



Sir Alex Ferguson encense Rooney !

« Wayne a été fantastique face au Bayer Leverkusen. Je suis heureux de voir ça. Il a retrouvé son énergie, sa détermination, son envie d'aller vers l'avant. Nous sommes chanceux. Avec Van Persie et Rooney, nous avons des attaquants qui peuvent gagner des matchs. En plus, Valencia a également retrouvé son meilleur niveau.»



Willian

«Je suis heureux d'avoir fait mes débuts avec Chelsea»

Le milieu offensif brésilien de Chelsea, Willian, a déclaré sa satisfaction d'avoir débuté sous le maillot des Blues mercredi soir en Ligue des Champions contre Bâle. L'ancien joueur du Shakhtar Donetsk a avoué avoir été un peu stressé pour ses débuts et pense pouvoir mieux faire lors des prochaines échéances de son club.

Agüero chambre Usain Bolt...



Grand fan de Manchester United, le sprinter Usain Bolt a récemment eu l'occasion

d'échanger quelques balles avec l'attaquant vedette de Manchester City, Sergio Agüero (25 ans, 4 matchs et 1 but en Premier League cette saison). L'occasion pour ce dernier de taquiner le Jamaïcain ainsi que les Red Devils dans le tabloïd anglais le *Daily Mail*.

«Il était faible au début mais quand il a commencé à jouer correctement, il a montré des qualités. Il n'est pas assez bon pour jouer à City mais je pense qu'il aurait une bonne chance d'incorporer l'équipe de Manchester United (rires), a lancé l'Argentin.

RAMSEY «J'étais trop fougueux avant»

Une nouvelle fois buteur mercredi soir avec Arsenal, Aaron Ramsey savoure son étonnante efficacité actuelle et s'explique sur sa nouvelle étiquette de buteur en ce début de saison. Je pense que je suis beaucoup plus calme devant le but maintenant. Au cours de ma carrière j'ai souvent été en position de marquer mais je manquais probablement de maîtrise pour mettre la balle au fond. J'étais parfois trop fougueux, impétueux. Maintenant je me sens bien, je suis en confiance, et j'espère que ça continuera », a confié le Gallois sur le site officiel d'Arsenal.



A vous supporters d'être fidèles au fair play !

S. Ben

Les joueurs de l'USM Alger et ceux du MC Alger ainsi que leurs responsables respectifs ont été bien fidèles au fair-play en respectant leurs fans pour accepter de disputer leurs deux matchs du Championnat sur cette même pelouse du stade du 5 Juillet. Reste donc aux supporters de faire de même en restant autant fidèles à leurs équipes respectives qu'au fair-play ainsi abordé.

On ose presque dire : « Ah le bon vieux temps ! » pour montrer ce que le mot fair-play voulait dire d'autant. Si jeune que nous étions, on allait voir ces derbys au stade Bologhine et on ne se laissait pas de lire en rentrant cet écrit au stade sur les tribunes : insultez l'arbitre c'est facile, le remplacer plus difficile ». Pour l'importance accordée au respect de l'homme en noir comme on l'appelait à cette époque. Aujourd'hui, même les arbitres ont changé de tenue !

Et puis, surtout, on se souvient que des parents emmenaient avec eux leurs petits pour assister à ces derbys ou aux clasico sur ce terrain en tuf du stade Bologhine. Et personne n'insultait sous peine de se voir remis à l'ordre par les supporters eux-mêmes. Mais, ces dernières décennies on notera plutôt des scènes de violence telles qu'aucun père de famille n'ose emmener son fils au stade et encore moins y aller lui-même. La sagesse primant sur l'« amour » d'encourager dans le stade son équipe. La peur de revenir blessé ou de ne point revenir hante ces sages qui ont préféré donc se replier sur la TV pour suivre la retransmission du match. Il est regrettable de voir ces chaises payées au prix fort de ce stade mythique du 5 Juillet arrachées puis jetées sur la pelouse en guise de mécontentement des supporters ou pour être plus juste de ces pseudo-supporters.

Sans vouloir se placer en donneur de leçons, faut-il juste préciser à certains supporters que ces « chaises là » sont les leurs et les arracher aujourd'hui voudrait dire qu'ils ne les retrouveront plus la prochaine fois. Ce sera sur des gradins en « béton » qu'ils devront désormais suivre les matchs par leur faute ! Ainsi, faut-il rappeler que contrairement à l'exercice passé où tous les derbies algériens étaient programmés au 5 Juillet, la Ligue de football professionnel (LFP) a décidé durant l'intersaison que chacun des clubs de la capitale reçoit son voisin au niveau de son lieu de domiciliation. Cela a poussé, dans un premier temps, la direction des Rouge et Noir à proposer à son homologue mouloudéenne de jouer, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, les deux rencontres de leurs équipes en aller et retour.

Le stade Bologhine, en effet, ne peut accueillir les nombreux supporters des deux équipes, alors que le stade du 5-Juillet est le lieu de domiciliation de son adversaire cette saison. Mais, cette proposition n'a pas été acceptée par les responsables du « Doyen ». Consultés par leurs responsables, les joueurs des Rouge et Noir ont choisi de jouer au 5 Juillet. Et il ne restait donc qu'à concrétiser ce vœu. C'est ainsi que finalement le PDG de la SSPA/MCA, Boudjemaâ Boumella annonce : « Nous avons trouvé un accord avec nos amis de l'USMA pour jouer nos matches aller et retour au stade du 5 Juillet », avant de préciser que « les gradins seront partagés entre les galeries des deux équipes ». Il ne reste donc plus qu'aux supporters d'avoir aussi une telle sagesse pour mettre leurs joueurs, staffs et dirigeants dans de bonnes conditions d'encouragement pour que ce 65^e derby soit une véritable fête.

Aujourd'hui à 17h45 au stade du 5-Juillet

77^e FACE À FACE ENTRE L'USMA ET LE MCA EN CHAMPIONNAT Un derby sur fond de revanche

M.A.F

Trois mois passés après la finale de la Coupe d'Algérie, qui les avait opposés le 1^{er} mai dernier au stade du 5-Juillet, l'USM Alger et le MC Alger se rencontreront à nouveau cet après-midi (17h45), en match comptant pour la 5^e journée du championnat de football de Ligue 1, dans un duel qui devrait tenir toutes ses promesses.

C'est l'USMA qui avait eu le dernier mot avec une victoire en finale de Dame coupe qui avait permis aux gars de Soustara de mettre fin à l'hégémonie du MCA dans l'épreuve populaire qui date de l'indépendance. Le MCA compte ainsi aborder ce 77^e derby en championnat avec la ferme intention de prendre sa revanche sur son « frère ennemi », et reprendre son règne. Un derby garde toujours sa spécificité. Joueurs, dirigeants et supporters attendent avec impatience le jour J. Apparemment, c'est le cas pour le match d'aujourd'hui entre les deux frères ennemis, l'USM Alger et le Mouloudia d'Alger. Depuis l'indépendance de l'Algérie, une grande rivalité a régné lors des confrontations entre les deux équipes, au point où en 1995 le match a été interrompu, quelques minutes seulement après le coup d'envoi.

Chez les joueurs des deux camps, la confiance et la prudence sont de mise. Chaque partie espère sortir vainqueur de ce duel qui tient en haleine toute la capitale, depuis quelques jours déjà, eu égard de son cachet particulier. « Pour nous, je pense que c'est un match comme tous les autres, car il n'y a pas de rencontre facile en championnat, et vous l'avez bien constaté depuis le début du parcours. On est conscients de l'enjeu qui nous attend, et ce que peut représenter un derby, mais c'est une rencontre à trois points qu'on doit gagner », a affirmé l'attaquant du Mouloudia, Sami Ali Yachir, qui refuse de parler de « revanche ». Côté effectifs, le MCA devra se passer des services de son milieu offensif, Hocine Metref, blessé et out pour un mois. L'entraîneur suisse, Alain Geiger, qui semble avoir des soucis dans l'entraînement, devrait incorporer Djeghaba ou Gherbi pour remplacer l'ancien Usmiste.

Dans les autres compartiments, Geiger reconduira la même composante qui s'était imposée lors du dernier match face au CR Belouizdad (2-1). Chez l'USMA, la confiance bat son plein notamment après le succès décroché en déplacement face à l'USM Harrach (2-1). Une seconde victoire de rang et de surcroît face au voisin, serait accueillie avec une grande joie chez les Rouge et Noir. « Tout le monde est conscient de l'importance du match de ce jour et, de ce fait, tous les joueurs sont prêts à se surpasser pour réaliser le meilleur résultat possible dans ce derby, c'est-à-dire empocher les trois points. Concernant la préparation, nous avons bien travaillé à tous les niveaux, technique, tactique, physique et même l'aspect psychologique », a estimé le milieu de terrain usmiste, Hocine El Orfi.

L'USMA se présentera avec un effectif au grand complet, avec le retour à la



par Rafik Diab.

Le premier but dans l'histoire du derby algérois en championnat a été marqué par le joueur et ancien dirigeant du MCA, Ahmed Laggoun, à la 9^e minute de la rencontre le 9/6/1963.

Plus larges victoires du Mouloudia en championnat : 4 à 1 en 1985-1986, 3 à 0 en 1963-1964 et 1974-1975, et en Coupe d'Algérie 3 à 0 en 2009-2010.

Plus larges victoires de l'USMA en championnat 3 à 0 en 1962-1963 et 2008-2009.

La plus longue série de derbys sans défaite pour le Mouloudia est estimée à 10 entre 1982-1983 et 1995-1996.

La plus longue série de derbys sans défaite pour l'USMA est chiffrée à 7 entre 2000-2001 et 2004-2005.

La plus longue série de victoires consécutives réalisée par le Mouloudia était de 4, entre 1967 et 1970.

Le plus grand score de 4 à 4 c'était en 1981-1982 en coupe, et 3 à 3 la saison 1978/1979 en championnat.

Le Mouloudia a remporté le derby en aller-retour 4 fois durant les saisons 1967/1968, 1969/1970, 1988/1989 et 2007/2008.

L'USMA a remporté le derby en aller-retour une seule fois en 2003-2004.

Les deux équipes se sont rencontrées en finale de la Coupe d'Algérie 5 reprises, en 1971, 1973, 2006, 2007, et 2013, avec un bilan de quatre consécrations pour le Mouloudia et une pour l'USMA.

Deux matches de Coupe d'Algérie se sont joués aux tirs au but, le premier remporté par le Mouloudia en 1981/1982 et le second par l'USMA en 1998/1999.

Le Mouloudia a inscrit 7 penalties, et l'USMA en a marqué 4.

Le meilleur buteur du derby algérois de tous les temps est Abdeslam Bousri (MCA) avec 10 réalisations suivi d'Omar Betrouni (MCA puis USMA) avec 8 réalisations.

Le derby a été joué 56 fois au stade 5-Juillet, 25 fois à Omar-Hamadi et 7 fois au 20-Août-1955 (toutes compétitions confondues).

Le plus grand score de l'histoire du derby depuis sa création en huitième de finale de la coupe Forconi (la coupe départementale de la Ligue d'Algier sous l'ère coloniale), en 1949-1950, était à l'actif du Mouloudia, en battant les Usmistes sur le score sans appel de 5 à 1.

Hadj Bougache : « Ce derby est à nous ! »

Après avoir réalisé une bonne opération face au CRB comment se présente pour vous ce derby ?

Bien qu'en aurait pu l'emporter face au CRB, je pense que nous avons récolté un précieux point qui nous a permis de nous racheter après notre contre-performance face au MCO. Le moral du groupe est au beau fixe et on s'est bien préparés pour le derby face à l'USMA.

Qu'est-ce que vous appréhendez dans cette rencontre ?

Sincèrement, je n'appréhende rien car seule la forme de notre équipe nous intéresse. Je ne vais pas dire qu'on sera supérieurs à l'USMA, mais on fera tout pour gagner cette rencontre non parce qu'il s'agit de l'USMA,

mais le fait de gagner un derby nous permettra de se mettre en confiance.

Le fait que l'USMA ne se porte pas bien malgré le fait que cette équipe reste sur deux victoires de suite, pourra-t-il profiter à votre équipe ?

L'USMA est une équipe qui n'est plus à présenter et elle reste l'une des meilleures équipes en championnat même si elle a connu un début de saison difficile. Je pense que notre adverse cherchera à confirmer sa dernière victoire enregistrée dernièrement, et de notre côté, on doit prendre les trois points de la victoire et faire plaisir à nos supporters.

Propos recueillis par
Ferrah Menad